



# Rapport du Conseil des gouverneurs

Quarante-quatrième session  
Rome, 17-18 février 2021

Cote du document: GC 44  
Date: 31 mai 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Rapport du Conseil des gouverneurs  
Quarante-quatrième session  
Rome, 17-18 février 2021**

## Table des matières

<b>Chapitre 1</b>	<b>Ouverture et travaux de la session</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 2</b>	<b>Décisions prises par le Conseil des gouverneurs</b>	<b>4</b>
<b>Chapitre 3</b>	<b>Comptes rendus analytiques</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 4</b>	<b>Déclarations et allocutions spéciales</b>	<b>27</b>
<b>Annexe I</b>	<b>Ordre du jour et programme de la session</b>	<b>56</b>
<b>Annexe II</b>	<b>Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-quatrième session</b>	<b>56</b>
<b>Annexe III</b>	<b>Liens vers les parties numériques de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs</b>	<b>56</b>
<b>Annexe IV</b>	<b>Délégations à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs</b>	<b>56</b>
<b>Annexe V</b>	<b>Liste des documents soumis à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs</b>	<b>56</b>

## Chapitre 1 Ouverture et travaux de la session

1. La quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) s’est tenue en ligne les 17 et 18 février 2021. La liste des participants figure à l’annexe IV.
  2. Le Conseil a tenu en tout deux séances. Les comptes rendus analytiques de ces réunions constituent le chapitre 3.
  3. Il est possible de visionner les enregistrements vidéo de la session en cliquant sur ces liens: [Premier jour](#) et [Deuxième jour](#).
- A. Ouverture de la session et séance inaugurale**
4. M. Suminto, président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur pour l’Indonésie, a ouvert la session et prononcé un discours, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
- B. Ordre du jour et documentation**
5. Le Conseil des gouverneurs a adopté l’[ordre du jour](#) et le [programme de la session](#). La liste des documents soumis à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs figure à l’annexe V, et les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent à l’annexe II.
- C. Séance inaugurale de la session**
6. M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA, a prononcé une allocution de bienvenue aux invités de marque à la séance inaugurale de la session.
  7. Son Excellence João Lourenço, Président de la République d’Angola, a prononcé un discours.
  8. Son Excellence Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, a prononcé un discours dans un message vidéo.
  9. Son Excellence Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne, a prononcé un discours dans un message vidéo.
  10. Le texte intégral des déclarations faites durant la séance inaugurale figure au chapitre 4.
- D. Discours du Président du FIDA**
11. La version intégrale du discours prononcé par le Président Houngbo devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.
- E. Forum des peuples autochtones**
12. M<sup>me</sup> Rayanne Cristine Máximo França a présenté une synthèse des délibérations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, qui s’est déroulée du 2 au 4 février, en marge de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de cette synthèse figure au chapitre 4.
  13. Le Président Houngbo a prononcé un discours sur la valeur des systèmes alimentaires autochtones, qui est résumé au chapitre 3.
- F. Exposé du FIDA – Répondre aux chocs mondiaux: comment les partenariats public-privé peuvent améliorer les filières agricoles et renforcer la résilience du monde rural**
14. M<sup>me</sup> Helene Papper, Directrice de la Division de la communication du FIDA, a animé la séance intitulée « Exposé du FIDA », aux côtés de M. Frank Mars, président du conseil d’administration de Mars, Incorporated. Ce débat peut être visionné à partir de ce [lien](#).

## G. Séance interactive avec les Gouverneurs

15. M<sup>me</sup> Marie Haga, Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures et de la gouvernance du FIDA, a animé la séance interactive portant sur le thème « Comblir le déficit d'investissement dans le domaine du développement rural, condition indispensable à la résilience mondiale après la COVID-19 ».
16. La séance interactive peut être visionnée à partir des liens ci-dessous.
  - [Discours](#) prononcés par:
    - M<sup>me</sup> Marjeta Jager, Directrice générale adjointe des partenariats internationaux à la Commission européenne
    - M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, Envoyée spéciale pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires
    - M<sup>me</sup> Sabrina Elba, Ambassadrice de bonne volonté auprès du FIDA
  - [Événement de premier plan – Débat interactif entre les Gouverneurs](#) animé par M. Dominik Ziller, Vice-Président du FIDA, avec le concours de:
    - M<sup>me</sup> Maria Flachsbarth, Secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministre de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne
    - Son Excellence Ousmane Mamoudou Kane, Ministre des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs de la République islamique de Mauritanie
    - M. Marwan Al-Ghanem, Directeur général adjoint chargé des opérations du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
  - [Table ronde: Échos du terrain](#), animée par M<sup>me</sup> Meike Van Ginneken, Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs du FIDA, avec le concours de:
    - M<sup>me</sup> Hassania Mehasab Moussa, cheffe de projet, Association de développement communautaire à Neqada (Égypte)
    - M. Joseph Newton Mathenge, fondateur du G-Star Youth Group (Kenya)
    - M<sup>me</sup> Chia Dorothy Vandefan, entrepreneuse en semences (Nigéria)
    - M<sup>me</sup> Shirley Casachagua, présidente de l'Asociación de Artesanas Generación Llanac (Pérou)
    - M. Simon Chottu, entrepreneur et dirigeant communautaire (Îles Salomon)

## H. Déclarations générales

17. Dans le cadre de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs, 34 déclarations ont été soumises au Bureau du Secrétaire par les États membres suivants: la République islamique d'Afghanistan, la République algérienne démocratique et populaire, la République d'Autriche, la République populaire du Bangladesh, le Royaume de Belgique au nom des pays du Benelux, la République du Bénin, le Canada, la République populaire de Chine, la République du Costa Rica, la République de Côte d'Ivoire, la République arabe d'Égypte, l'État d'Érythrée, le Royaume d'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la République française et la République fédérale d'Allemagne (déclaration commune), la République du Ghana, la République islamique d'Iran, le Japon, le Royaume du Lesotho, la République des Maldives, la République du Mali, la République du Nicaragua, la République du Niger, les pays nordiques (Royaume du Danemark, République de Finlande, République d'Islande, Royaume de Norvège et Royaume de Suède), la République islamique du Pakistan, la République dominicaine,

la République du Rwanda, l'État indépendant du Samoa, la République de Sierra Leone, la République socialiste démocratique de Sri Lanka, la République du Soudan, la Confédération suisse, la République arabe syrienne et la République togolaise. Le Saint-Siège et l'Union européenne ont également soumis des déclarations en qualité d'observateurs.

18. Toutes les déclarations, écrites ou enregistrées, sont disponibles sur la [page Web de la session](#), sous la rubrique « Documents et déclarations ».

**I. Clôture de la session**

19. Le Président du FIDA a présenté ses observations finales, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
20. Le président du Conseil des gouverneurs, M. Suminto, a récapitulé les résultats des principales délibérations du Conseil avant de clôturer la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs. Le discours de clôture est reproduit intégralement au chapitre 4.

## Chapitre 2 Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

### A. Rapport du Comité des émoluments

21. Le Conseil des gouverneurs a été informé que, comme suite à la décision prise à la quarante-troisième session du Conseil de rétablir un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA, le Comité des émoluments, présidé par le représentant de l'Inde, avait achevé son examen et soumis ses recommandations au Conseil.
22. Le Conseil a pris note du Rapport du Comité des émoluments sur les conditions d'emploi du Président du FIDA, présenté dans le document [GC 44/L.2](#), et a adopté la résolution 216/XLIV le 17 février 2021.

### B. Proposition visant à instaurer un système de vote automatisé au FIDA

23. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document [GC 44/L.3](#) et adopté la résolution 217/XLIV afin de permettre l'utilisation du système de vote automatisé (en ligne) sélectionné, dans le cadre de la nomination du Président du FIDA en février 2021 ainsi qu'à l'avenir, si le vote au scrutin secret était jugé nécessaire.

### C. Nomination du Président du FIDA

24. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document [GC 44/L.4](#) concernant la nomination du Président du FIDA et a nommé, par acclamation, M. Gilbert Fossoun Hounbo, de la République togolaise, pour un deuxième mandat de quatre ans à la présidence du FIDA, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021. À cet égard, le Conseil a adopté la résolution 218/XLIV le 17 février 2021.

### D. Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA

25. Le Conseil des gouverneurs a pris note du Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), tel qu'il figurait dans le document [GC 44/L.5](#).

### E. Douzième reconstitution des ressources du FIDA

26. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 44/L.6, ainsi que son additif et son rectificatif (la version révisée du document est parue sous la cote [GC 44/L.6/Rev.1](#)), et adopté, le 18 février 2021, la résolution 219/XLIV afin d'approuver le Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA et d'autoriser la reconstitution des ressources du Fonds.

### F. Modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA

27. Le Conseil des gouverneurs a examiné les propositions de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA, telles qu'elles figuraient dans le document [GC 44/L.10](#), et adopté les résolutions 220/XLIV, 221/XLIV, 222/XLIV et 223/XLIV le 18 février 2021. Les modifications sont entrées en vigueur et ont pris effet à cette date.

### G. États financiers consolidés du FIDA pour 2019

28. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant état de la situation financière du FIDA au 31 décembre 2019 et des résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figuraient dans les appendices A à L du document [GC 44/L.7](#), ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, assorti de l'attestation sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

### H. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)

29. Après avoir examiné le budget administratif proposé, comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2021 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2021, tels qu'ils figuraient dans le document [GC 44/L.8](#), le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 224/XLIV le 18 février 2021.
30. Le Conseil a également approuvé la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2020 pouvaient être reportés sur l'exercice 2021, à concurrence de 10% au maximum des crédits correspondants.
31. Le Conseil a également pris note des informations contenues dans les rapports de situation concernant la participation du FIDA à l'Initiative PPTTE et la mise en œuvre du SAFF au FIDA.

### **I. Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration**

32. Après avoir examiné le document [GC 44/L.9](#) et son [additif](#), le Conseil des gouverneurs a élu, le 18 février 2021, les nouveaux membres et membres suppléants au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.
33. La composition du Conseil d'administration du FIDA pour le mandat de trois ans couvrant la période 2021-2023 est indiquée ci-après.

<i>Liste et membre</i>	<i>Membre suppléant</i>
<b>Liste A</b>	
Allemagne	Luxembourg (2021) Suisse (2022-2023)
Canada	Irlande
États-Unis d'Amérique	Espagne
France	Belgique
Italie	Autriche
Japon	Danemark
Pays-Bas (2023)	Royaume-Uni (2023)
Royaume-Uni (2021-2022)	Pays-Bas (2021-2022)
Suède	Norvège
<b>Liste B</b>	
Arabie saoudite	Indonésie
Koweït	Émirats arabes unis
Nigéria	Qatar
Venezuela (République bolivarienne du)	Algérie
<b>Liste C</b>	
<b>Sous-Liste C1</b>	
<b>Afrique</b>	
Angola	Cameroun
Égypte	Côte d'Ivoire
<b>Sous-Liste C2</b>	
<b>Europe, Asie et Pacifique</b>	
Chine	Bangladesh (2021) Pakistan (2022-2023)
Inde	Pakistan (2021) République de Corée (2022-2023)
<b>Sous-Liste C3</b>	
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	
Brésil	Argentine
Mexique	Costa Rica (2021) République dominicaine (2022-2023)



## Chapitre 3 Comptes rendus analytiques

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs tenue le 17 février 2021, à 13 heures

**Présidence:** M. Suminto (Indonésie) (président)

**puis:** Son Excellence Clémentine Ananga Messina (Cameroun) (vice-présidente)

**puis:** M. Suminto (Indonésie) (président)

## Table des matières

	<b>Paragraphes</b>
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	35-37
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	38
Cérémonie d'ouverture	39-43
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de bienvenue du Président du FIDA à l'intention des orateurs de marque</li> <li>• Déclaration du Président de la République d'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço</li> <li>• Message vidéo du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, Imran Khan</li> <li>• Message vidéo du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne, Luigi Di Maio</li> </ul>	
Discours du Président du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)	44-47
Rapport du Comité des émoluments (point 4 de l'ordre du jour)	48-49
Proposition relative à la mise en œuvre d'un système de vote automatisé au FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	50-53
Synthèse des délibérations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones	54-61
Exposé du FIDA – Répondre aux chocs mondiaux: comment les partenariats public-privé peuvent améliorer les filières agricoles et renforcer la résilience du monde rural	62-63
Nomination du Président du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	64-97

34. **La séance a été ouverte à 13 h 5.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour) (GC 44/INF.1/Rev.1, INF.3, INF.4 et INF.5)

35. **M. JIMÉNEZ-McINNIS** (Secrétaire du FIDA) a souhaité la bienvenue aux participants à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs. Il a déclaré que la direction du FIDA avait pu assurer la continuité des activités et organiser la présente session en ligne – la première de l'histoire du Fonds – grâce aux modifications apportées au Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs approuvées par ce dernier lors du vote par correspondance d'octobre 2020.
36. Il a décrit les possibilités du nouveau centre de conférence en ligne, spécialement conçu pour promouvoir une session dynamique et stimulante, et a invité les participants à donner leur avis sur les dispositions virtuelles de la session en remplissant le bref questionnaire qui serait distribué à la fin.
37. Le **PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a prononcé une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 44/L.1/Rev.1 et Add.1/Rev.3)

38. **Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour provisoire (publié dans sa forme finale sous la cote GC 44/L.1/Rev.1) ainsi que le programme de travail révisé pour la session (GC 44/L.1/Add.1/Rev.3).**

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU FIDA À L'INTENTION DES ORATEURS DE MARQUE

39. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) a fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA

40. **Son Excellence João Manuel GONÇALVES LOURENÇO** (Président de la République d'Angola) a fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

MESSAGE VIDÉO DU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU PAKISTAN

41. **Son Excellence Imran KHAN** (Premier Ministre de la République islamique du Pakistan) a adressé un message vidéo dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

MESSAGE VIDÉO DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

42. **Son Excellence Luigi DI MAIO** (Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne) a prononcé un discours dans un message vidéo dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
43. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a remercié les orateurs de marque pour leurs paroles inspirantes, ainsi que le Gouvernement italien pour son appui indéfectible et la généreuse hospitalité dont il avait toujours fait preuve à l'égard du FIDA.

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

44. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) a prononcé un discours dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
45. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a remercié, au nom du Conseil, M. Hougbo pour sa déclaration et pour sa direction avisée du Fonds.

46. **Une vidéo intitulée « L'année du FIDA » a été diffusée.**
47. **Son Excellence Clémentine Ananga Messina (Cameroun) a pris la présidence.**

RAPPORT DU COMITÉ DES ÉMOLUMENTS (point 4 de l'ordre du jour) (GC 44/L.2)

48. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a présenté le rapport contenu dans le document GC 44/L.2 et attiré l'attention sur le projet de résolution qui y était annexé concernant les émoluments du Président du FIDA.
49. **Le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 216/XLIV sur les émoluments du Président du FIDA.**

PROPOSITION RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE VOTE AUTOMATISÉ AU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (GC 44/L.3)

50. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a fait remarquer que le Bureau du Secrétaire du FIDA avait récemment fourni des directives et organisé des séances de formation sur le système de vote automatisé approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2020. Elle a salué le FIDA pour sa réactivité face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences sur le fonctionnement de ses organes directeurs, ainsi que pour ses efforts visant à assurer la continuité des activités du Fonds.
51. Elle a invité le Conseil des gouverneurs à adopter le projet de résolution annexé au document GC 44/L.3 afin de permettre l'utilisation du système de vote automatisé (en ligne) sélectionné, dans le cadre de la nomination du Président du FIDA pendant la session en cours et à l'avenir, si le vote au scrutin secret était jugé nécessaire.
52. **Un délégué de la FRANCE** a déclaré que son pays approuvait l'utilisation du système de vote automatisé (en ligne), si nécessaire, pour l'élection du Président du FIDA pendant la session en cours. Il a souligné qu'une telle approbation en valait que pour l'élection du Président en 2021 et qu'elle ne devait pas être perçue comme constituant un précédent pour des élections à venir au FIDA ou dans d'autres organismes, fonds ou programmes des Nations Unies.
53. **Sur cette base, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 217/XLIV relative à l'instauration d'un système de vote automatisé au FIDA.**

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQUIÈME RÉUNION MONDIALE DU FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES

54. **M<sup>me</sup> Rayanne Cristine MÁXIMO FRANÇA** (Forum des peuples autochtones et Groupe mondial des jeunes autochtones, Brésil) a présenté, à l'invitation de la présidente du Conseil des gouverneurs, une synthèse des délibérations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, tenue du 2 au 4 février 2021 sur le thème « La valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ». La session de clôture du Forum, à laquelle les Gouverneurs étaient invités, avait eu lieu le 15 février 2021. Le texte intégral de cette synthèse est reproduit au chapitre 4.
55. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs**, se félicitant des idées et des connaissances exposées dans la synthèse, a ajouté que les populations autochtones étaient l'incarnation même de la résilience et qu'il y avait beaucoup à apprendre de leurs pratiques, de leurs savoirs et de leurs expériences.

56. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) a exprimé sa gratitude envers les centaines de représentants autochtones qui avaient participé aux consultations régionales précédant la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones, ainsi qu'envers les nombreux délégués autochtones qui avaient contribué aux échanges variés et fructueux pendant la réunion.
57. Cette réunion, assortie d'un riche programme de deux semaines d'événements parallèles, dont le Festival du film des peuples autochtones, avait également marqué le dixième anniversaire du Forum, qui était considéré comme un modèle de partenariat au sein du système des Nations Unies. Le FIDA – qui avait accueilli le Forum – se réjouissait de collaborer avec les populations autochtones et était plus que jamais déterminé à mieux connaître et à promouvoir leurs moyens d'existence ainsi que leurs systèmes alimentaires traditionnels et leurs savoirs.
58. Les systèmes alimentaires autochtones étaient riches en savoirs, valeurs, traditions et concepts susceptibles de promouvoir des pratiques plus durables et d'améliorer le bien-être de chacun. Les populations autochtones pouvaient contribuer à guider la transition vers des systèmes alimentaires plus sains, plus durables, plus résilients et plus équitables après la pandémie. Ils continuaient cependant de faire l'objet d'une discrimination et d'une marginalisation systémiques, nombre d'entre eux faisant face à des menaces constantes sur leurs terres ou leurs ressources et, en définitive, sur leurs moyens d'existence.
59. La crise engendrée par la COVID-19 exacerbait les vulnérabilités existantes et les inégalités sous-jacentes. Dans le même temps, la crise climatique avait permis de comprendre que les anciens modèles de développement étaient défaillants et, dans certains contextes, dangereux pour l'humanité. Grâce à leurs savoirs traditionnels et à leur lien avec la nature, les populations autochtones pouvaient contribuer à orienter le monde vers de meilleures pratiques respectueuses des écosystèmes et de la biodiversité de notre planète, en veillant à ce que la production alimentaire actuelle ne compromette pas l'approvisionnement en nourriture et en eau à l'avenir.
60. Le portefeuille du FIDA comptait pour l'heure 63 projets profitant à plus de 6,7 millions d'Autochtones. Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, une initiative du FIDA unique en son genre qui visait à favoriser le développement autonome grâce à des projets de petite envergure directement exécutés par des organisations autochtones, permettait de financer environ 160 projets de ce type dans quelque 45 pays. L'espoir était que les partenaires du FIDA suivraient l'exemple de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement en s'engageant à appuyer le Mécanisme tout au long de son prochain cycle.
61. Le FIDA ne mènerait jamais de projets ou de programmes sur les territoires de peuples autochtones sans leur participation pleine et effective et leur consentement préalable, libre et éclairé. Le Fonds ferait en outre tout son possible pour appuyer la participation effective des populations autochtones à la planification et à l'organisation du Sommet sur les systèmes alimentaires qui serait organisé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en 2021. Le FIDA était déterminé à faire entendre le point de vue des populations autochtones au sein du mouvement mondial en faveur de la justice sociale pour tous et restait résolu à renforcer sa collaboration avec elles.

EXPOSÉ DU FIDA – RÉPONDRE AUX CHOCS MONDIAUX: COMMENT LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ PEUVENT AMÉLIORER LES FILIÈRES AGRICOLES ET RENFORCER LA RÉSILIENCE DU MONDE RURAL

62. **M<sup>me</sup> PAPPER** (Directrice de la Division de la communication), intervenant en tant que modératrice de la session, a présenté **M. Frank MARS**, président du conseil d'administration de Mars, Incorporated. Il est possible de visionner l'exposé du FIDA en cliquant sur ce [lien](#).

63. **M. Suminto (Indonésie) a repris la présidence.**

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 44/L.4, INF.2 et INF.2/ Add.1)

64. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a rappelé les modalités de nomination du Président du FIDA, telles qu'elles étaient décrites dans le document GC 44/INF.2, et a indiqué qu'une seule candidature avait été reçue pour ce poste. Comme le précisait le document GC 44/L.4, et conformément à la procédure de nomination définie dans le Règlement pour la conduite des affaires du Fonds du FIDA, la République togolaise et le Canada avaient proposé la candidature de M. Gilbert Hougbo pour un second mandat à la présidence du Fonds. La réunion fructueuse qui avait récemment été organisée entre le candidat et les Membres du FIDA témoignaient de l'action mise en œuvre par la direction pour assurer des échanges ouverts et constructifs avec les Membres. Cette démarche avait d'ailleurs été reconnue comme une bonne pratique internationale pour l'amélioration de la transparence et adoptée à ce titre par d'autres organisations.

65. L'article 41.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, tel qu'il avait été modifié peu de temps auparavant, prévoyait que, dans le cas où un seul candidat se présentait, le Conseil pouvait nommer le Président par acclamation, tandis que l'article 35.1 prévoyait que le président du Conseil des gouverneurs devait chercher à dégager un consensus plutôt que de mettre les propositions aux voix. Ayant consulté le Bureau, le président du Conseil des gouverneurs a donc proposé que, conformément à l'article 38.1 du Règlement intérieur et en l'absence d'objection, le Conseil nomme par acclamation le seul candidat, M. Gilbert Hougbo, pour un second mandat, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

66. **M. HOUNGBO a été nommé Président du FIDA par acclamation.**

67. **Le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 218/XLIV sur la nomination du Président du FIDA.**

68. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) a fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

69. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a exprimé ses plus chaleureuses félicitations à M. Hougbo pour la reconduction de son mandat à la présidence du FIDA et s'est dit convaincu que, sous sa direction, le Fonds continuerait à s'acquitter avec succès de sa mission primordiale.

70. **Un délégué du MEXIQUE**, s'exprimant au nom de l'ensemble des Membres du FIDA, a félicité M. Hougbo pour la reconduction de son mandat et l'a assuré de l'appui solide et continu des Membres dans sa conduite des travaux du Fonds au cours des quatre prochaines années, en vue d'améliorer encore la sécurité alimentaire et les revenus des personnes les plus pauvres et de renforcer leur résilience face aux changements climatiques en particulier.

71. Le rôle croissant du FIDA, dont l'importance avait déjà été soulignée dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du Fonds (FIDA12), serait d'autant plus essentiel dans le cadre des mesures de relèvement et de reconstruction « en mieux » après la pandémie de COVID-19. Les États membres étaient convaincus que, sous la direction continue de M. Hougbo, le FIDA veillerait à fournir des

ressources plus nombreuses et de meilleure qualité à ses bénéficiaires. Ils se réjouissaient de continuer à collaborer étroitement avec lui pour renforcer les capacités d'exécution du FIDA, améliorer ses stratégies, assurer sa viabilité et promouvoir son rôle dans le système international, tout en respectant le principe de responsabilisation et en gérant les risques de manière appropriée.

72. **Un délégué de la GUINÉE-BISSAU** a adressé au Président ses meilleurs vœux de réussite en vue de la poursuite des activités du Fonds contre l'insécurité alimentaire et pour le renforcement de la résilience des communautés rurales, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
73. **Un délégué de l'ARABIE SAOUDITE** a déclaré que la reconduction du Président par acclamation démontrait clairement la confiance des Membres dans sa direction avisée du FIDA. Son gouvernement demeurait fermement résolu à soutenir le Fonds dans la réalisation de sa mission.
74. **Une déléguée du KENYA**, saluant au nom du Groupe des États africains la réélection du Président, a déclaré que le dévouement, l'engagement et la vision stratégique de ce dernier contribueraient à consolider les réalisations actuelles du FIDA dans le domaine de l'agriculture, en particulier dans la perspective du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021. Conformément à sa vision politique, énoncée notamment dans l'Agenda 2063, l'Afrique restait concentrée sur ses objectifs de développement à long terme visant à éliminer durablement la faim et la pauvreté, malgré les fréquentes catastrophes naturelles et épidémies auxquelles sa population faisait face. Le Groupe se réjouissait de collaborer plus étroitement avec le FIDA pour renforcer la résilience de l'Afrique face à ces difficultés et a assuré le Président de son appui continu.
75. **Un délégué du GABON**, félicitant le Président pour sa réélection, a réaffirmé la volonté de son pays de soutenir le FIDA et de promouvoir le développement rural, si crucial pour l'Afrique.
76. **Une déléguée de la MAURITANIE** a félicité le Président pour sa réélection bien méritée, soulignant sa profonde connaissance de la situation en Afrique, notamment dans le contexte de la COVID-19 et au regard de ses conséquences, ainsi que sa compréhension de l'importance que revêtent la mise en place de systèmes alimentaires durables et la réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement mauritanien attendait avec intérêt de travailler avec lui.
77. **Un délégué de l'ÉGYPTE**, se félicitant de la réélection du Président, a réaffirmé que son pays continuerait à appuyer le FIDA dans sa mission d'aide aux agriculteurs et agricultrices des pays en développement, en particulier dans les régions isolées. L'Égypte se réjouissait de pouvoir renforcer encore sa coopération fructueuse avec le Fonds.
78. **Un délégué de la TUNISIE**, se félicitant également de la réélection du Président, a rappelé le rôle essentiel de l'innovation tant aux fins du développement rural que du développement durable. Il a exprimé l'espoir que le FIDA inclue la recherche en matière d'agriculture et de développement durable au nombre de ses priorités.
79. **Un délégué de l'ARGENTINE** a déclaré que la réélection du Président marquait un jour important pour les pays en développement, dans la mesure où elle renforçait la position de chef de file d'une grande institution tout en réaffirmant son caractère universel. Son pays continuerait à appuyer le FIDA.
80. **Une déléguée du TCHAD** a déclaré que la réélection du Président témoignait de la satisfaction suscitée par le travail qu'il avait accompli au cours de son premier mandat et reflétait le besoin de consensus face aux problèmes qui se posaient en cette période marquée par la COVID-19, l'accent devant être mis sur la lutte contre la faim et la pauvreté et la promotion du développement rural.

81. **Un délégué du MAROC** a déclaré que le Président nouvellement réélu pouvait être assuré du plein engagement et de l'appui de son pays, qui espérait renforcer son partenariat avec le FIDA.
82. **Une déléguée du BURKINA FASO**, félicitant le Président pour les progrès accomplis par le FIDA au cours de son premier mandat, a déclaré que son pays comptait collaborer avec le Fonds en vue d'une transformation structurelle et profonde des économies rurales pour bâtir un monde meilleur.
83. **Un délégué de la RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE** a félicité le Président et déclaré que le Gouvernement syrien attendait avec intérêt de poursuivre sa coopération avec le FIDA pour accroître les moyens d'existence des populations rurales pauvres.
84. **Un délégué du SAMOA**, adressant ses félicitations au Président pour sa réélection, a déclaré que les autorités samoanes se réjouissaient de poursuivre leur excellent partenariat avec le FIDA au cours des quatre prochaines années, dans le cadre d'une relation de travail paisible et agréable.
85. **Un délégué de l'INDE** a déclaré que son pays se félicitait de la réélection du Président et espérait renforcer encore son partenariat avec le FIDA en vue d'éliminer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations rurales pauvres dans tous les pays en développement. Le FIDA pouvait compter sur l'appui et la collaboration de l'Inde pour mener à bien une transformation propre à renforcer l'efficacité et l'efficience de son action, de manière à améliorer ses résultats et à assurer la durabilité de ses interventions sur le terrain.
86. **Un délégué de la RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA**, faisant écho aux félicitations adressées au Président par les oratrices et orateurs précédents, a ajouté qu'il était certain que, sous la direction de ce dernier, le FIDA contribuerait fortement à la construction d'un monde plus juste.
87. **Un délégué de la CÔTE D'IVOIRE**, se joignant à ces félicitations, a déclaré que son pays souhaitait apporter son appui au Président et coopérer avec lui en vue de mettre pleinement à profit ses compétences durant son second mandat pour faire face aux grands enjeux actuels.
88. **Un délégué de l'IRAQ**, s'associant aux félicitations adressées au Président, a déclaré que le Gouvernement iraquien se réjouissait de poursuivre sa coopération avec le FIDA pour améliorer les moyens d'existence des populations rurales et renforcer le secteur agricole dans son ensemble.
89. **Une déléguée de l'ÉTHIOPIE** a félicité le Président pour sa réélection et déclaré que son pays restait déterminé à collaborer avec le FIDA pour réaliser les objectifs de développement durable.
90. **Un délégué de l'UGANDA** a déclaré que la reconduction du Président par acclamation, dont il se félicitait, reflétait la grande confiance que les États membres plaçaient dans sa direction éclairée et témoignait de leur satisfaction quant à la qualité de son travail durant son premier mandat.
91. **Un délégué des ÉMIRATS ARABES UNIS**, se joignant aux félicitations, a déclaré que la réélection du Président était le fruit de son action en faveur de la réalisation de la mission du FIDA en matière d'éradication de la pauvreté. Il a présenté au Président tous ses vœux de réussite dans la réalisation de cet objectif.
92. **Un délégué du SÉNÉGAL**, s'associant aux félicitations des orateurs précédents, a déclaré que la réélection du Président reflétait la reconnaissance de son engagement en faveur d'une transformation profonde des systèmes alimentaires en vue d'accroître l'autosuffisance des populations et de renforcer la durabilité de l'agriculture.

93. **Un délégué de la LIBYE** a vivement félicité le Président pour sa réélection, qui témoignait de la confiance qu'il inspirait et de sa détermination à améliorer le secteur agricole.
94. **Un délégué du NIGER**, exprimant ses félicitations, a déclaré que le Président pouvait compter sur son pays pour appuyer la transformation systémique qu'il visait en faveur des populations rurales, en particulier les plus marginalisées, en mettant l'accent sur les résultats sur le terrain.
95. **Une déléguée des MALDIVES**, félicitant le Président pour la reconduction de son mandat, a déclaré que les autorités maldiviennes se réjouissaient de collaborer avec le FIDA en vue d'aider les communautés du pays à atteindre leurs objectifs de sécurité alimentaire et à renforcer leur résilience.
96. **Un délégué de l'ÉRYTHRÉE** a exprimé ses félicitations au Président et a salué son travail accompli en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, soulignant la nécessité de renforcer la solidarité et les partenariats à ces fins.
97. **Un observateur de l'UNION EUROPÉENNE** a félicité le Président pour la reconduction de son mandat et déclaré que l'excellent résultat de FIDA12 était très prometteur pour la réalisation d'investissements audacieux et encourageants au bénéfice des petits exploitants et des agriculteurs familiaux, des organisations paysannes et des « agripreneurs ». Il a salué la contribution pleine et entière du FIDA à la tenue du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, qui marquerait le début d'une série de transformations durables.

**La séance a été levée à 16 h 55.**



- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs tenue le 18 février 2021, à 13 heures

**Présidence:** Son Excellence Marie-Therese Sarch  
(Royaume-Uni) (vice-présidente)

**puis:** Son Excellence Clémentine Ananga Messina  
(Cameroun) (vice-présidente)

**puis:** Son Excellence Marie-Therese Sarch  
(Royaume-Uni) (vice-présidente)

**puis:** Son Excellence Clémentine Ananga Messina  
(Cameroun) (vice-présidente)

**puis:** M. Suminto (Indonésie) (président)

## Table des matières

	<b>Paragraphes</b>
Séance interactive avec les Gouverneurs: Comblent le déficit d'investissement dans le domaine du développement rural, condition indispensable à la résilience mondiale après la COVID-19	99-107
Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	108-109
Douzième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	110-144
Modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA (point 12 de l'ordre du jour)	145-151
États financiers consolidés du FIDA pour 2019 (point 9 de l'ordre du jour)	152-155
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2021, budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2021 et plan indicatif pour 2022-2023 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFFP (point 10 de l'ordre du jour)	156-165
Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)	166-172
Clôture de la session	173-175

98. **La séance a été ouverte à 13 h 5.**

SÉANCE INTERACTIVE AVEC LES GOUVERNEURS: COMBLER LE DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL, CONDITION INDISPENSABLE À LA RÉSILIENCE MONDIALE APRÈS LA COVID-19

99. **Une vidéo intitulée « Résultats du FIDA sur quatre ans » a été diffusée.**

100. **M<sup>me</sup> Marie HAGA** (Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures et de la gouvernance), s'exprimant en tant que modératrice générale de la séance interactive, a présenté les trois oratrices de marque de la session:

- M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021;
- M<sup>me</sup> Marjeta Jager, Directrice générale adjointe de la Direction générale de la coopération internationale et du développement à la Commission européenne, au nom de M<sup>me</sup> Jutta Urpilainen, Commissaire européenne aux partenariats internationaux;
- M<sup>me</sup> Sabrina Elba, Ambassadrice de bonne volonté auprès du FIDA.

101. Il est possible de visionner les interventions des oratrices de marque en cliquant sur ce [lien](#).

102. **M<sup>me</sup> HAGA** (Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures et de la gouvernance) a présenté le modérateur de l'Événement de premier plan, **M. Dominik Ziller**, Vice-Président du FIDA. Les intervenants de l'événement étaient:

- Son Excellence Ousmane Mamoudou Kane, Ministre des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs de la République islamique de Mauritanie;
- M<sup>me</sup> Maria Flachsbarth, Secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministre fédéral de la coopération économique et du développement de la République fédérale d'Allemagne;
- M. Marwan Al-Ghanem, Directeur général adjoint chargé des opérations du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes.

103. Il est possible de visionner leurs échanges en cliquant sur ce [lien](#).

104. **Une vidéo intitulée « Remerciements du FIDA aux donateurs » a été diffusée.**

105. **M<sup>me</sup> HAGA** (Vice-Présidente adjointe responsable du Département des relations extérieures et de la gouvernance) a présenté la modératrice de la partie de la session consacrée au thème « Échos du terrain », **M<sup>me</sup> Meike Van Ginneken**, Vice-Présidente adjointe responsable du Département de la stratégie et des savoirs. Les intervenants de cette partie de la session étaient:

- M<sup>me</sup> Shirley Casachagua, présidente de l'Asociación de Artesanas Generación Llanac, République du Pérou;
- M. Joseph Newton Mathenge, cofondateur du G-Star Youth Group, République du Kenya;
- M<sup>me</sup> Hassania Moussa, directrice de projet de l'Association de développement communautaire, République arabe d'Égypte;
- M. Simon Chottu, entrepreneur et dirigeant communautaire des Îles Salomon;
- M<sup>me</sup> Chia Dorothy Vandefan, entrepreneuse en semences et rizicultrice, République fédérale du Nigéria.

106. Il est possible de visionner leurs échanges en cliquant sur ce [lien](#).
107. **Une vidéo de la prestation spéciale de The Kingdom Choir, une chorale de gospel britannique, a été diffusée.**

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA ONZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 44/L.5)

108. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs**, présentant le Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) figurant dans le document GC 44/L.5 et apportant une mise à jour des informations y figurant, a indiqué qu'au 31 décembre 2020 les annonces de contribution à FIDA11 s'élevaient à 1,08 milliard d'USD. Depuis décembre 2020, une nouvelle contribution avait été annoncée par le Sénégal. Le montant total des contributions annoncées et des contributions ordinaires attendues s'élevait à environ 1,1 milliard d'USD. Au 31 décembre 2020, les instruments de contribution ou versements directs reçus représentaient 1,03 milliard d'USD, montant qui, par la suite, a augmenté de 5,2 millions d'USD. Les paiements reçus au 31 décembre 2020 s'élevaient à 770,4 millions d'USD. Ils avaient atteint 801,5 millions d'USD au 11 février 2021, suite aux paiements reçus du Brésil, du Burkina Faso, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, du Pakistan et de la Turquie.
109. **Le Conseil des gouverneurs a pris note du Rapport sur l'état de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.**

DOUZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (GC 44/L.6/Rev.1)

110. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a attiré l'attention sur le Rapport final de la Consultation sur FIDA12, publié sous la cote GC 44/L.6/Rev.1, et sur le projet de résolution connexe figurant à l'annexe VIII du document. Un tableau actualisé des annonces de contribution à FIDA12 était disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
111. **M. Kyle PETERS** (président externe de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA), présentant le rapport, a indiqué que, conformément à la demande d'examiner le caractère suffisant des ressources du Fonds, la Consultation avait passé en revue les progrès accomplis au regard des engagements pris au titre de FIDA11 et examiné les questions et les propositions relatives à FIDA12. Dans le rapport sur les délibérations de la Consultation de l'année écoulée figurait la vision de l'action du FIDA pour la période 2022-2024, l'accent étant mis sur la reprise, la reconstruction et la résilience après la pandémie et sur la définition d'une trajectoire à l'horizon 2030 qui aurait pour objectif de multiplier par deux l'impact des activités du Fonds. La Consultation sur FIDA12 avait été particulièrement importante pour le Fonds, dans un contexte mondial difficile, avec seulement 10 ans pour atteindre les objectifs de développement durable et alors que la pandémie avait considérablement augmenté la faim et la pauvreté dans le monde. Des réformes essentielles avaient toutefois renforcé la capacité du FIDA à réagir, à fournir des services et à s'engager sur le terrain. Comme en attestaient ses notes de crédit positives, ces réformes avaient transformé le Fonds en une organisation plus agile, plus décentralisée et plus solide, tant sur le plan opérationnel que financier.
112. Les membres de la Consultation avaient exprimé leur grande satisfaction quant à ce résultat et aux activités du FIDA en faveur de la sécurité alimentaire, à son action dans les thématiques transversales et à la manière dont il avait adapté ses programmes face à la COVID-19. Constatant que le Fonds était en bonne voie pour tenir les engagements pris dans le cadre de FIDA11, la Consultation était convenue d'un programme de travail ambitieux pour la période couverte par FIDA12. Il avait été établi que le FIDA devait se concentrer sur les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en leur allouant 100% de ses

ressources de base, tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure recevraient entre 11 et 20% du programme de prêts et dons de FIDA12, conformément au Cadre d'emprunt intégré récemment approuvé.

113. Sur la base du Cadre de transition du FIDA, une nouvelle politique de reclassement devait être élaborée conformément aux principes convenus lors de la Consultation, au cours de laquelle un cadre de gestion des résultats et une matrice des engagements avaient également été décidés, y compris des objectifs plus ambitieux pour FIDA12, qui contribueraient à améliorer l'efficacité du Fonds en matière de développement et à optimiser l'utilisation de ses ressources. Ces objectifs étaient notamment d'allouer 50% des ressources de base à l'Afrique subsaharienne, d'affecter 40% du programme de prêts et dons du FIDA aux activités liées au climat et de passer à un niveau de cofinancement de 1,5 USD pour chaque dollar financé par le FIDA.
114. FIDA12 prévoyait aussi un cadre financier solide et des objectifs ambitieux d'augmentation des contributions et des emprunts, en vue d'appuyer un programme de prêts et dons renforcé et d'assurer la viabilité financière du Fonds. Ce cadre permettrait en outre au FIDA d'optimiser les ressources en dons destinées aux pays en situation de surendettement et de se conformer au principe d'universalité tout en donnant la priorité aux pays les plus pauvres.
115. Le renforcement de l'architecture financière et de la gestion des risques du FIDA, y compris les notes de crédit très favorables obtenues par celui-ci et l'adoption du Cadre d'emprunt intégré, avait favorisé la définition d'un ensemble solide d'objectifs financiers pour FIDA12, s'élevant à quelque 1,5 milliard d'USD de nouvelles contributions à la reconstitution des ressources et à 1,2 milliard d'USD de ressources empruntées. Parmi ces dernières, un montant projeté de 225 millions d'USD de prêts concessionnels de partenaires constituait une composante importante des ressources de la reconstitution, dans la mesure où elles pouvaient être utilisées pour soutenir les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Le reste se composait de ressources empruntées au titre du nouveau Cadre d'emprunt intégré.
116. Le FIDA pourrait ainsi appuyer un programme durable de prêts et dons de 3,8 milliards d'USD, ce qui permettrait d'accroître son aide aux pays surendettés grâce au Cadre pour la soutenabilité de la dette. Le FIDA cherchait également à mobiliser un total de 200 millions d'USD de financement initial du Programme de participation du secteur privé au financement et de 500 millions d'USD de financement initial du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+). Ces objectifs ambitieux avaient été fixés pour appuyer un programme de travail de 11 milliards d'USD en faveur de 140 millions de personnes rurales pauvres, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à l'objectif du programme de travail de FIDA11.
117. **M. PETERS** a remercié tous les États membres qui avaient fait des annonces de contribution à FIDA12, dont le montant s'élevait à ce jour à un peu plus de 1,1 milliard d'USD, soit le plus haut niveau de contributions de base au Fonds jamais atteint. Le grand nombre de contributeurs était l'une des forces du FIDA et en faisait un cas unique dans les reconstitutions des ressources des grandes institutions financières internationales. Comme beaucoup de pays, y compris certains donateurs traditionnellement importants, n'avaient pas encore été en mesure d'annoncer leurs contributions, on pouvait s'attendre à ce que les annonces de contribution continuent d'augmenter au cours des prochains mois. D'autres États membres s'étaient engagés à accorder des prêts concessionnels de partenaires, un élément essentiel du cadre financier du FIDA, et des annonces de contribution avaient également été faites pour l'ASAP+ et le Programme de participation du secteur privé au financement. Il a exhorté les États membres qui ne l'avaient pas encore fait à annoncer leurs contributions dès que possible et

remercié sincèrement les Membres de lui avoir confié la présidence externe de la Consultation sur FIDA12 en cette période si critique.

118. **Un délégué de l'ARGENTINE**, soulignant l'engagement ferme du FIDA en faveur des petits producteurs, des femmes et des jeunes ruraux, a souligné que l'année écoulée avait été difficile, notamment pour les pays en développement. Le FIDA avait néanmoins favorisé une transformation significative en faisant face aux difficultés et en mettant l'accent sur l'action sur le terrain. Il était essentiel de défendre le principe d'universalité, car toutes les régions du monde étaient touchées par la pauvreté rurale et de profondes inégalités subsistaient. Le fait que tous les pays n'avaient pas pleinement accès aux ressources du FIDA compromettait toutefois la concrétisation de ce principe. Il convenait donc d'accorder une attention particulière à l'utilisation de ces ressources, notamment dans le cadre de l'accès aux marchés financiers et aux mécanismes de financement externes, pour lutter contre les problèmes de vulnérabilité.
119. Qu'elles proviennent de pays développés ou de pays en développement, les contributions accrues à FIDA12 étaient particulièrement bienvenues, tout comme l'étaient les premières contributions de certains pays en développement. Comme l'avait souligné le Pape François, la valeur morale d'actes tels que le versement de contributions était très importante en ces temps difficiles. Malgré l'impact négatif de la pandémie, la réduction de son produit national brut et la hausse des indicateurs de pauvreté, l'Argentine maintenait le montant de sa contribution prévue au FIDA.
120. **Un délégué de l'INDE**, se félicitant du rapport et du projet de résolution annexé, a déclaré que les orientations et les priorités audacieuses décrites dans le rapport étaient essentielles pour faire en sorte que le FIDA soit en mesure de remplir sa mission et de s'acquitter de son mandat en temps voulu. L'attention accrue que le FIDA accorderait aux questions relatives aux systèmes alimentaires, aux changements climatiques, à l'autonomisation des femmes et à la nutrition contribuerait de manière significative à la prospérité et au bien-être dans le monde. L'attention supplémentaire qu'il porterait à la qualité des programmes se traduirait en outre par des résultats et un impact meilleurs, plus profonds et plus durables.
121. Les États membres qui ne l'avaient pas encore fait devaient annoncer leurs contributions à FIDA12 sans tarder en vue d'atteindre l'objectif de reconstitution des ressources et de permettre ainsi au Fonds d'exécuter un programme de prêts et dons d'un montant d'environ 3,8 milliards d'USD entre 2022 et 2044. Le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement soumis au Conseil d'administration et l'examen à mi-parcours de FIDA12 seraient tous deux l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis par rapport aux engagements et aux objectifs de résultats décrits dans le Rapport de la Consultation.
122. **Un délégué du PÉROU** a félicité M. Hougbo pour sa réélection et salué le travail de M. Peters, soulignant que la Consultation avait montré que, même dans les circonstances difficiles actuelles, le FIDA continuait à œuvrer à la réalisation de ses objectifs à l'horizon 2030. Le développement rural était indispensable pour éliminer la faim et la pauvreté. Le FIDA encourageait le développement rural durable et inclusif en vue d'améliorer les moyens d'existence et les conditions de vie des populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans les pays en développement. Le large débat relatif à la reconstitution des ressources soulignait l'urgence de continuer à investir toujours plus dans les zones rurales afin de susciter le changement nécessaire à la réalisation de cet objectif tout en prévenant l'exode rural forcé.
123. Le FIDA devait continuer à orienter les investissements et les ressources disponibles en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables dans les zones rurales, non seulement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, mais aussi dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche

supérieure où subsistaient des poches de pauvreté. Le Pérou a confirmé son annonce de contribution de 375 000 USD à FIDA12.

124. **Un délégué du CANADA** a déclaré que les États membres pouvaient s'unir pour promouvoir la vision commune et ambitieuse du FIDA, qui prévoyait de doubler son impact en matière de développement d'ici à 2030, autour des thèmes nobles et ambitieux que sont la reprise, la reconstruction et la résilience. La question la plus cruciale était toutefois de savoir comment concrétiser cette vision.
125. Le projet de résolution témoignait d'un engagement en faveur d'un plan solide, ciblé et d'un bon rapport coût-efficacité grâce auquel le FIDA pourrait étendre la portée et l'impact de ses activités en faveur des ruraux pauvres. Si l'augmentation des annonces de contribution était un élément clé de ce plan, la mise en œuvre de celui-ci s'appuierait sur les réformes de l'architecture financière du FIDA, lesquelles permettraient d'accroître les annonces de contribution, par exemple grâce à une augmentation raisonnable des ressources empruntées.
126. Il était également important que le FIDA, tout en augmentant son financement et son programme de travail, se rapproche de ses partenaires en décentralisant encore plus de membres du personnel, y compris des experts techniques, et en déléguant le pouvoir de décision. Il y avait lieu de se féliciter des engagements renforcés pris au titre de FIDA12 en matière d'action climatique, d'approches porteuses de transformations en matière de genre et de biodiversité, ainsi que de l'importance accrue accordée aux populations autochtones, aux personnes handicapées et aux jeunes.
127. Le FIDA devait agir encore plus activement sur la question transversale des droits des femmes et de l'adaptation aux changements climatiques, en vue d'assurer un renforcement inclusif de la résilience face aux changements climatiques dans les zones rurales. Le Canada, qui soutenait résolument et avec enthousiasme le FIDA, sa mission et ses activités de reprise, de reconstruction et de renforcement de la résilience face à la pandémie, était fier d'être le premier pays à appuyer le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. Il avait contribué de manière significative à l'action du FIDA en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, et d'autres contributions étaient prévues dans un avenir proche. Le Canada poursuivait son action en faveur de la mise en œuvre du scénario D et avait, comme d'autres États membres, fait sa première annonce de contribution à FIDA12. Il se réjouissait du lancement ambitieux de FIDA12 dans moins d'un an.
128. **Un délégué de la SUISSE** a rappelé que, dès le début du processus de reconstitution des ressources, le FIDA avait indiqué clairement quels étaient ses besoins pour rétablir sa viabilité financière. Au cours d'une année difficile pendant laquelle les méthodes de travail avaient fondamentalement changé, le FIDA avait mis en place les éléments propres à lui assurer un avenir viable et une crédibilité en tant qu'institution financière internationale. Ces éléments étaient notamment le processus de notation du crédit, la nouvelle politique de reclassement et la révision du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Le FIDA avait fait preuve d'imagination et d'ingéniosité quant aux moyens de mobiliser de nouveaux fonds, notamment auprès du secteur privé, dans le cadre de son Programme de participation du secteur privé au financement.
129. Malgré leurs difficultés budgétaires, les États membres avaient collectivement exprimé leur confiance en prenant des engagements forts pour faire avancer le FIDA dans une décennie d'action à l'appui des efforts internationaux visant à atteindre l'objectif de développement durable n° 2 (faim zéro). Comme en témoignait son annonce de contribution de 47 millions de CHF, soit l'équivalent d'environ 50 millions d'USD, la Suisse approuvait pleinement les priorités convenues pour FIDA12 en vue de doubler l'impact des activités du Fonds en faveur des populations rurales, de mettre en place un mécanisme et un modèle

opérationnel tournés vers l'avenir et de construire une nouvelle architecture financière.

130. Fortement partisane de la mobilisation du secteur privé, à la fois comme source de financement et comme moyen d'exécution, la Suisse saluait les mesures prises par le FIDA pour associer les initiatives du secteur privé à son portefeuille de projets et mettre en place des mécanismes appropriés de gestion des risques. S'il restait encore beaucoup à faire, l'espoir était que, avec l'expérience, le FIDA parviendrait à tirer de plus en plus parti des initiatives du secteur privé au profit des petits producteurs et des ruraux pauvres. La Suisse comptait apporter de nouvelles contributions financières au Programme de participation du secteur privé au financement dans le courant de l'année 2021.
131. **Un délégué de la RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA** a salué les précieuses indications contenues dans le rapport concernant la réalisation des objectifs de développement durable dans les zones rurales les plus pauvres. Les auteurs du rapport soulignaient que les communautés rurales étaient touchées de manière disproportionnée par des variations climatiques de plus en plus fortes et par les effets socioéconomiques de la crise liée à la COVID-19, qui compromettaient les progrès accomplis en matière de lutte contre la pauvreté et la faim. L'économie de son pays avait été particulièrement ébranlée par la mise en place de mesures coercitives unilatérales, lesquelles l'empêchaient en outre de contribuer à son niveau habituel aux activités importantes du FIDA dans le cadre de la reconstitution de ses ressources.
132. Dans cette optique, il était vital de donner effet au paragraphe 30 de la déclaration annexée à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans lequel il était demandé instamment aux États membres de s'abstenir d'adopter et d'appliquer des mesures économiques, financières ou commerciales unilatérales dérogeant au droit international ou à la Charte des Nations Unies et faisant obstacle à la pleine réalisation du développement économique et social, en particulier dans les pays en développement. Il était tout aussi vital de mettre en œuvre la résolution 75/179 de l'Assemblée générale sur le droit à l'alimentation.
133. Après sa récente visite dans le pays, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits humains avait souligné l'effet dévastateur des sanctions unilatérales dans le vaste domaine des droits humains, notamment les droits à l'alimentation, à la santé, à la vie, à l'éducation et au développement. La Rapporteuse spéciale avait également exhorté les pays et les banques concernées à dégeler les actifs de la Banque centrale du Venezuela aux fins de l'achat de médicaments, de vaccins, de nourriture et d'équipements médicaux et autres en vue de répondre aux besoins humanitaires de la population vénézuélienne.
134. Enfin, il se félicitait de la décision du FIDA de renforcer sa décentralisation dans le cadre d'une gestion efficace et efficiente, ce qui se traduisait par une amélioration significative et quantifiable des résultats de ses opérations.
135. **Une déléguée du SOUDAN** a réaffirmé l'importance de l'action du FIDA et de sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural, de renforcement de la résilience et de reconstruction. Les contributions à FIDA12 et les contributions du secteur privé bénéficieraient aux pays les plus pauvres et aux populations les plus démunies de ces pays. Des moyens considérables avaient été mis en œuvre pour améliorer la situation financière du FIDA et accroître le programme de prêts et dons, l'accent étant mis sur le soutien aux populations rurales en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Pour répondre aux problèmes mondiaux urgents, le FIDA devrait étendre ses activités, en particulier celles

bénéficiant aux groupes de population les plus vulnérables touchés par des crises et des conflits prolongés.

136. Le développement agricole du Soudan était fragile alors même que ce secteur constituait le moyen d'existence d'une multitude de petits exploitants agricoles, qui dépendaient de ressources vulnérables aux changements climatiques et avaient été gravement touchés par les récentes invasions de criquets pèlerins. Le Soudan, qui soulignait l'urgence de réaliser les objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2 (pas de pauvreté et faim zéro), avait réinstauré un cadre d'organisations agricoles et pastorales ayant pour objet de mettre en commun les ressources afin d'accroître la productivité agricole. Le Gouvernement provisoire souhaitait mettre en place des programmes de microcrédit et renforcer l'inclusion financière de tous les groupes de population, en accordant des garanties spéciales aux petits exploitants, aux petites entreprises et aux producteurs afin de renforcer le développement rural et d'optimiser l'utilisation des ressources. Un appui ciblé dans les domaines de l'agriculture, des changements climatiques et de l'élimination de la pauvreté, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, était indispensable, étant donné que les investissements dans l'agriculture, le développement rural et la sécurité sanitaire des aliments produiraient les résultats positifs nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable dans le délai limité restant avant 2030.
137. **Un délégué du MALI** s'est félicité des conclusions concernant FIDA12, qui permettrait d'aider les habitants des zones rurales et des zones touchées par les conflits à sortir de la pauvreté et favoriserait la réalisation des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2. Le Mali était en mesure de respecter ses engagements concernant FIDA12. Il a également adressé ses félicitations à M. Hougbo pour sa réélection.
138. **Un délégué de l'ANGOLA** a déclaré que le consensus atteint dans le cadre de FIDA12 permettrait au FIDA de doubler son impact au cours des prochaines années en matière d'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Il attendait avec impatience les résultats des activités du FIDA. Il a en outre félicité M. Hougbo pour sa reconduction à la présidence du FIDA.
139. **Un délégué du NIGÉRIA** a déclaré que le FIDA, grâce à sa transformation en une institution nouvelle et plus dynamique, était en mesure de faire face à la situation mondiale actuelle, mais que les ressources de base dont il disposait n'étaient plus suffisantes. La nouvelle architecture financière permettait d'aider les pays, y compris ceux qui subissaient des sanctions unilatérales, à un coût à peine plus élevé. Si les délibérations relatives à FIDA12 n'avaient pas été faciles, la patience et la détermination l'avaient emporté. Le FIDA devait être félicité pour son action sur le terrain, notamment en Afrique et plus encore en Afrique de l'Ouest. Beaucoup de dévouement et de volonté étaient nécessaires pour agir dans des contextes complexes et conflictuels. Dans cette optique, il était nécessaire que le Conseil de sécurité des Nations Unies intensifie la lutte contre le trafic d'armes légères, qui empêchait les agriculteurs de mener à bien leurs activités quotidiennes.
140. **Un observateur du Saint-Siège** a déclaré que nul ne devrait être indifférent à la souffrance et que personne ne devrait être laissé de côté. Il fallait non seulement s'indigner de la souffrance humaine, mais aussi encourager tout un chacun à sortir du confort de sa bulle et à se transformer au contact de cette souffrance. En ces temps difficiles, il n'était pas question de fermer les yeux sur la détresse des plus démunis, d'être sourd à leurs revendications légitimes ou d'ignorer les profondes atteintes à l'environnement. Pour que les choses changent, il était essentiel d'assurer la sécurité alimentaire mondiale et de promouvoir une agriculture diversifiée et durable, tout en renforçant une économie axée sur les personnes et



leurs besoins réels, en particulier dans les régions du monde les plus démunies et les plus délaissées.

141. À cette fin, la solidarité internationale et une coopération sincère entre les États membres devraient être fortement encouragées en tant que base pour la mise en œuvre rapide de mesures adéquates et efficaces, en vue de donner aux populations rurales les moyens de contribuer de manière responsable à leur propre développement. L'objectif devrait être d'accroître les capacités de production et les débouchés, de renforcer la résistance aux changements climatiques et de fournir des formations et des ressources aux travailleurs, aux pêcheurs, aux éleveurs et aux populations vivant dans des zones forestières qui avaient peu de ressources économiques et techniques.
142. Il était donc essentiel que le FIDA puisse compter sur d'importantes contributions financières afin de poursuivre son appui aux petites communautés agricoles des zones reculées, aux organisations paysannes et aux peuples autochtones dans un véritable esprit de partenariat. Le Pape François était fermement convaincu de la nécessité d'une action urgente pour éliminer la faim et mettre un terme aux inégalités économiques actuelles inadmissibles et inacceptables, en faisant passer la recherche du bien commun avant les intérêts particuliers, grâce à des alliances, un élan de générosité et d'innombrables sacrifices qui seraient des plus utiles.
143. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a remercié le Saint-Siège pour son annonce de contribution à FIDA12, notant qu'il s'agissait de la toute première contribution d'un État non membre à une reconstitution des ressources du Fonds.
144. **Le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 219/XLIV relative à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.**

MODIFICATION DES TEXTES JURIDIQUES FONDAMENTAUX DU FIDA (point 12 de l'ordre du jour) (GC 44/L.10)

145. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a déclaré que le Conseil d'administration, après avoir examiné les modifications figurant dans les projets de résolution contenus dans les annexes I à IV du document GC 44/L.10, avait recommandé de soumettre ces résolutions au Conseil des gouverneurs pour examen et adoption.
146. **M<sup>me</sup> Katherine MEIGHAN** (Conseillère juridique du FIDA) a déclaré que, lors de l'élaboration des modifications qu'il était proposé d'apporter à l'Accord portant création du FIDA, aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA et au Règlement financier du FIDA, comme indiqué dans les projets de résolution figurant aux annexes I, II et III du document, la direction avait été guidée par les principes de bonne gouvernance et d'alignement sur les pairs et par la nécessité d'assurer une approche holistique de la modification des textes. Les modifications proposées se répartissaient en trois grandes catégories: codification des pratiques établies en matière d'emprunt et de prêt à des entités infranationales, aux banques nationales de développement et aux entités similaires; mise en œuvre des politiques et stratégies précédemment approuvées, notamment la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette et le Cadre régissant les remboursements accélérés et les remboursements anticipés volontaires; et mise en œuvre des objectifs stratégiques de FIDA12 concernant le Cadre d'emprunt intégré et le mécanisme d'encaissement anticipé.
147. Afin de compléter les modalités relatives au pouvoir d'emprunter et les modifications proposées de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration avait, en décembre 2020, examiné et approuvé, pour approbation par le Conseil des gouverneurs, un projet de résolution supplémentaire précisant le pouvoir d'emprunter sur les marchés. Présentée à l'annexe IV du document, la résolution cadrerait pleinement avec le Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, tel qu'il figurait dans le

document GC 44/L.6/Rev.1, et prévoyait que tout lancement par le FIDA d'une activité d'emprunt sur les marchés devait d'abord être examiné et entériné par le Conseil d'administration et, en définitive, approuvé par le Conseil des gouverneurs.

148. **Une déléguée du BRÉSIL** a déclaré que les modifications proposées étaient l'aboutissement des efforts – vitaux tant pour le Fonds que pour ses bénéficiaires – que l'ensemble de la direction du FIDA avait accomplis en vue de moderniser le cadre financier du Fonds. Il était en effet crucial d'explorer de nouvelles possibilités de financement si le FIDA voulait accomplir sa mission de ne laisser personne de côté, surtout en cette période de ralentissement socioéconomique attendu en grande partie du fait de la pandémie de COVID-19.
149. Les modifications proposées auraient un impact positif non seulement pour les États membres, qui pourraient continuer à aider leurs populations rurales pauvres grâce aux ressources du FIDA directement évaluées par des entités infranationales, mais aussi pour le Fonds lui-même, dès lors que les pratiques suivies de longue date et fructueuses auraient été codifiées dans les textes de base. En plus de renforcer le cofinancement, ces modifications placeraient le FIDA sur un pied d'égalité avec les autres institutions internationales et amélioreraient son efficacité. De plus, elles auraient un impact direct sur les projets dans les pays en permettant au FIDA de prêter directement aux institutions de second rang ayant la capacité de mobiliser des cofinancements, ce qui renforcerait encore l'optimisation des ressources consacrées aux opérations du FIDA. Le Brésil considérait en outre ces modifications comme une étape fondamentale permettant de faire passer le FIDA de simple Fonds à une institution financière disposant de sources de financement diversifiées.
150. **Le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 220/XLIV (Modification de l'Accord portant création du FIDA), 221/XLIV (Modification des Principes et critères applicables aux financements du FIDA), 222/XLIV (Modification du Règlement financier du FIDA) et 223/XLIV (Pouvoir d'emprunter sur les marchés).**
151. **Son Excellence Clémentine Ananga Messina (Cameroun) a pris la présidence.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2019 (point 9 de l'ordre du jour)  
(GC 44/L.7 et GC 44/INF.3)

152. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a rappelé que les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2019 et le rapport du Commissaire aux comptes, tels qu'ils figuraient dans le document GC 44/L.7, avaient été examinés par le Conseil d'administration à sa cent vingt-neuvième session en avril 2020. Le Conseil d'administration avait recommandé leur soumission au Conseil des gouverneurs pour approbation. En outre, les principaux chiffres de l'exercice financier de 2020 (GC 44/INF.3) avaient été publiés pour information.
153. **M. Alvaro LARIO** (Vice-Président adjoint responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières) a déclaré en introduction que l'opinion du Commissaire aux comptes indiquait que les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019, figurant en appendice au document GC 44/L.7, présentaient fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Fonds pour l'année écoulée, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le Commissaire aux comptes avait également établi une attestation indépendante relative à la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, confirmant ainsi la volonté du Fonds de se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière financière. Les déclarations du Commissaire aux comptes avaient été examinées par le Comité

d'audit à sa cent cinquante-sixième réunion, puis approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-neuvième session, en avril 2020.

154. **Son Excellence Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni) a repris la présidence.**
155. **Le Conseil des gouverneurs a approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2019 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figuraient dans les appendices A à L du document GC 44/L.7, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, ainsi que l'attestation de ce dernier sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.**

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2021, BUDGET-PROGRAMME DE TRAVAIL AXÉ SUR LES RÉSULTATS POUR 2021 ET PLAN INDICATIF POUR 2022-2023 DU BUREAU INDÉPENDANT DE L'ÉVALUATION DU FIDA, ET RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE PPTTE ET LE SAFP (point 10 de l'ordre du jour) (GC 44/L.8)

156. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a rappelé qu'à sa cent trente et unième session, en décembre 2020, le Conseil d'administration avait approuvé les programmes de travail du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2021. Il avait également examiné les projets de budget pour ces deux programmes de travail et recommandé qu'ils soient transmis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
157. **M. ZILLER** (Vice-Président du FIDA), présentant les propositions budgétaires du Fonds figurant dans la première partie du document GC 44/L.8, a indiqué que le Conseil d'administration avait recommandé de soumettre le projet de budget pour 2021 au Conseil des gouverneurs pour approbation. D'un montant de 159,4 millions d'USD, ce budget était le troisième budget consécutif à croissance réelle nulle au cours de la période triennale de FIDA11. L'augmentation nominale d'un peu moins de 1% par rapport au budget approuvé pour 2020 était essentiellement due à l'inflation. Surtout, chaque dollar du budget stratégique proposé correspondait à 55 USD du portefeuille actif, contre 46 USD pour FIDA10, ce qui indiquait une plus grande efficacité des dépenses du Fonds.
158. De nombreuses activités prévues dans le cadre du budget 2020 avaient dû être reportées à 2021 en raison des restrictions liées à la COVID-19. Aussi, pour assurer la continuité des opérations du FIDA et un rééquilibrage optimal du programme de travail prévu, le Conseil d'administration avait également recommandé que le Conseil des gouverneurs approuve le report en 2021 d'un maximum de 10% des crédits non engagés restant à la clôture de l'exercice 2020.
159. Outre les installations ordinaires et l'infrastructure informatique, le budget d'investissement de 6,75 millions d'USD contribuerait à intensifier le processus de numérisation au siège et dans les bureaux extérieurs, à compléter l'infrastructure informatique financière robuste du FIDA et à exécuter des projets ciblés pour optimiser l'efficacité institutionnelle. Ces investissements essentiels permettraient de suivre l'évolution des normes du secteur tout en améliorant le modèle opérationnel du Fonds.
160. **Son Excellence Clémentine Ananga Messina (Cameroun) a repris la présidence.**
161. **M. Fabrizio FELLONI** (Responsable par intérim d'IOE), présentant le budget-programme de travail axé sur les résultats d'IOE pour 2021 et le plan indicatif pour 2022-2023, tels qu'ils figuraient dans la deuxième partie du document GC 44/L.8, a indiqué qu'une évaluation sous-régionale en Afrique de l'Ouest et une évaluation groupée de projets de développement d'entreprises rurales seraient réalisées à titre d'essai en 2021, conformément aux recommandations de l'examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au

- FIDA réalisé en 2019. IOE réaliserait également une évaluation au niveau de l'institution des résultats de la réforme de la décentralisation du FIDA, cinq évaluations de la stratégie et du programme de pays dans l'État plurinational de Bolivie, en Eswatini, en Indonésie, au Malawi et en Ouzbékistan, ainsi qu'une synthèse d'évaluations sur les résultats des pouvoirs publics. En outre, il élaborerait le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA, mènerait quatre évaluations de la performance des projets et examinerait tous les rapports d'achèvement des projets pour approbation. Enfin, il élaborerait un projet de nouveau manuel d'évaluation, en collaboration avec la direction, et la première stratégie d'évaluation pluriannuelle d'IOE qui guiderait ses travaux à moyen terme.
162. Le budget d'IOE proposé pour 2021 s'élevait à 5,81 millions d'USD, soit une diminution nominale de 0,85% par rapport au budget approuvé pour 2020. Représentant également la deuxième baisse nominale consécutive, il correspondait à 0,62% du montant du programme de prêts et dons du FIDA prévu pour l'exercice 2021, soit une proportion bien inférieure au plafond de 0,9% approuvé par le Conseil d'administration.
163. **Un délégué de l'INDE** a déclaré que son pays appuyait pleinement le document GC 44/L.8 et le projet de résolution qui y figurait. Étant donné que 2021 était la dernière année de la période couverte par FIDA11, le niveau de budget net proposé était suffisant pour permettre au FIDA d'atteindre le montant prévu de 778 millions d'USD de nouveaux prêts et dons. L'Inde appuyait également le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies en tant qu'initiative de grande envergure qui renforcerait l'efficacité et la souplesse du FIDA.
164. L'Inde accueillait favorablement les plans visant à décentraliser davantage les activités du siège en créant des bureaux régionaux, notamment dans la région Asie et Pacifique, et était prête à apporter l'appui nécessaire à cette initiative. Elle se félicitait également des réformes en matière de ressources humaines, notamment dans les domaines du perfectionnement et de la requalification, qui permettraient au FIDA de disposer des compétences et des capacités nécessaires pour s'acquitter de son mandat et atteindre les objectifs du Cadre de gestion des résultats.
165. **Le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 224/XLIV relative au budget administratif comprenant le budget ordinaire, le budget d'investissement et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2021, ainsi que l'investissement axé sur les capacités du FIDA pour 2021. Il a ainsi approuvé également la disposition selon laquelle les crédits non engagés à la clôture de l'exercice financier 2020 pouvaient être reportés sur l'exercice financier 2021, à concurrence de 10% au maximum des crédits correspondants.**

ÉLECTION DES MEMBRES ET DES MEMBRES SUPPLÉANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 11 de l'ordre du jour) (GC 44/L.9 + Add.1)

166. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs** a rappelé que le mandat des membres actuels du Conseil d'administration expirerait à la clôture de la présente session du Conseil des gouverneurs. L'annexe II de l'Accord portant création du FIDA prévoyait que 18 nouveaux membres et 18 nouveaux membres suppléants devaient être élus ou nommés: 8 membres et 8 membres suppléants issus de la Liste A; 4 membres et 4 membres suppléants issus de la Liste B; 6 membres et 6 membres suppléants issus de la Liste C. Une liste des États membres à l'égard desquels il existait une provision comptable aux termes de l'article 40.1 du Règlement intérieur figurait en appendice au document GC 44/L.9.
167. **M. JIMÉNEZ-McINNIS** (Secrétaire du FIDA), attirant l'attention sur la composition du Conseil d'administration proposée par les Coordonnateurs des trois listes figurant dans le document GC 44/L.9/Add.1, a indiqué que, pour la Liste A, les pays choisis comme membres étaient le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie,

le Japon, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. Les pays sélectionnés comme membres suppléants étaient respectivement l'Irlande, la Belgique, le Luxembourg en 2021; la Suisse en 2022-2023; l'Autriche, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et l'Espagne. Étant donné que les Pays-Bas et le Royaume-Uni se succédaient tous les deux ans, les Pays-Bas seraient le membre en 2023 et le Royaume-Uni serait le membre suppléant.

168. Les pays ci-après avaient été choisis comme membres issus de la Liste B: Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et République bolivarienne du Venezuela; et les suivants comme leurs suppléants respectifs: Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie.
169. Concernant les trois sous-listes de la Liste C, les pays sélectionnés comme membres pour la Sous-Liste C1 (Afrique) étaient l'Angola et l'Égypte, avec le Cameroun et la Côte d'Ivoire comme leurs suppléants respectifs. Concernant la Sous-Liste C2 (Europe, Asie et Pacifique), la Chine et l'Inde avaient été sélectionnées comme membres. Le Bangladesh, le Pakistan et la République de Corée se partageraient les deux sièges de membres suppléants conformément à la méthode de rotation selon laquelle le Bangladesh et le Pakistan seraient les suppléants respectifs de la Chine et de l'Inde en 2021; le Pakistan et la République de Corée seraient les suppléants respectifs de la Chine et de l'Inde en 2022-2023. Concernant les pays de la Sous-Liste C3 (Amérique latine et Caraïbes), le Brésil et le Mexique avaient été sélectionnés comme membres. L'Argentine serait le suppléant du Brésil, et le Costa Rica et la République dominicaine seraient les membres suppléants du Mexique en 2021 et en 2022-2023, respectivement.
170. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs**, constatant qu'il n'y avait pas d'objections, a déclaré les membres et membres suppléants élus à leurs positions respectives au sein du Conseil d'administration, comme indiqué dans le document GC 44/L.9/Add.1.
171. **Le Conseil des gouverneurs a approuvé ces élections.**
172. **La PRÉSIDENTE du Conseil des gouverneurs**, s'exprimant en sa qualité de Gouverneur du Cameroun, a félicité M. Hougbo pour le renouvellement de son mandat, et a remercié les États membres d'avoir élu son pays, le Cameroun, au Conseil d'administration pour un nouveau mandat. Elle a déclaré que le Cameroun avait annoncé une contribution de 1,5 million d'USD à FIDA12, payable en trois versements égaux au cours de la période couverte.

#### CLÔTURE DE LA SESSION

#### OBSERVATIONS FINALES DU PRÉSIDENT DU FIDA

173. **M. HOUNGBO** (Président du FIDA) a présenté ses observations finales, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
174. **M. Suminto (Indonésie) a repris la présidence.**
175. **Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs** a prononcé un discours de clôture, dont la version intégrale figure au chapitre 4, et a déclaré close la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

**La séance a été levée à 16 h 45.**

## Chapitre 4 Déclarations et allocutions spéciales



Son Excellence João Lourenço, Président de la République d'Angola



Son Excellence Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan



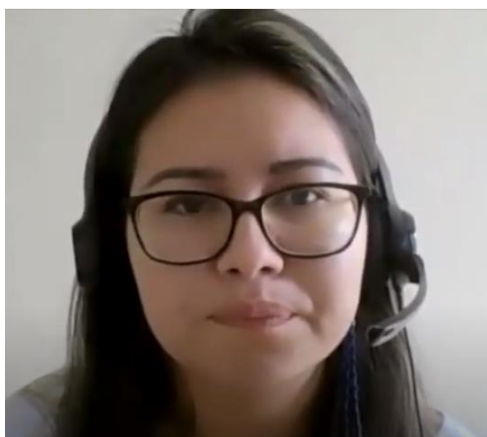
Son Excellence Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne

## MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

		
<p>M. Suminto, président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur pour la République d'Indonésie</p>	<p>Son Excellence Clémentine Ananga Messina, vice-présidente du Conseil des gouverneurs et Gouverneure pour la République du Cameroun</p>	<p>Son Excellence Marie- Therese Sarch, vice-présidente du Conseil des gouverneurs et Gouverneure pour le Royaume-Uni</p>



M. Gilbert Houngbo, Président du FIDA

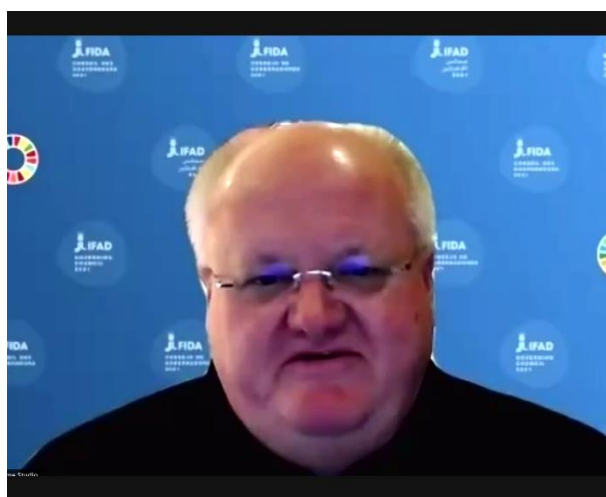


**Synthèse des délibérations de la cinquième  
réunion mondiale du Forum des peuples  
autochtones**

M<sup>me</sup> Rayanne Cristine Máximo França,  
représentante du Forum des peuples autochtones  
au FIDA

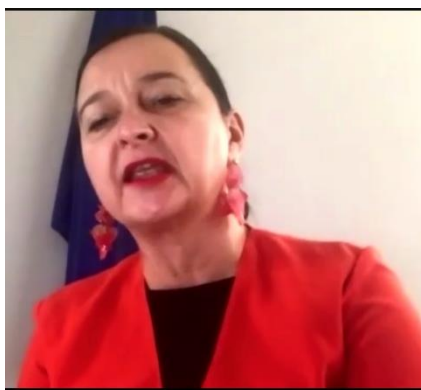
**Exposé du FIDA**

M. Frank Mars, président du conseil  
d'administration de Mars, Incorporated





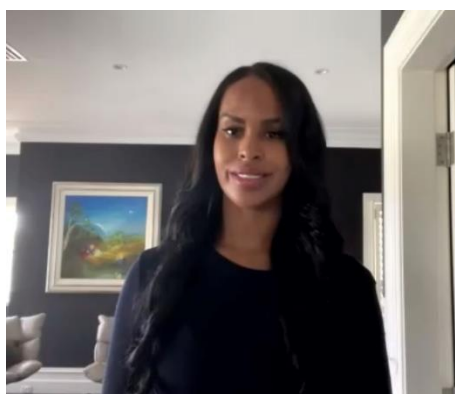
## Oratrices de marque de la séance interactive



M<sup>me</sup> Marjeta Jager, Directrice générale adjointe des partenariats internationaux à la Commission européenne

o

M<sup>me</sup> Agnes Kalibata, Envoyée spéciale pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires



M<sup>me</sup> Sabrina Elba, Ambassadrice de bonne volonté auprès du FIDA

**Allocution de bienvenue prononcée par M. Suminto, président de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA**

J'ai le grand plaisir et l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

La session de cette année revêt une importance d'autant plus grande que le Conseil se réunit en ligne pour la toute première fois. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance et celle de mes collègues du Bureau pour avoir accueilli favorablement les modifications proposées au Règlement intérieur, qui nous ont permis de nous réunir de cette manière et d'assurer la continuité de la gouvernance et des opérations du FIDA. Au nom du Conseil, je remercie le Président, la direction et le personnel du FIDA d'avoir su s'adapter aux circonstances avec rapidité et créativité.

La pandémie de COVID-19 a touché chacune et chacun d'entre nous. Elle a eu des effets dévastateurs sur les populations, sur les économies et sur des pays qui luttent déjà pour se développer. Comme souvent, ce sont les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées de la planète qui sont les plus touchées. C'est dans ce contexte que nous mesurons toute la pertinence et l'importance du mandat du FIDA. Nous devons faire tout notre possible pour que le Fonds soit le plus à même de remplir sa mission fondamentale. Dans cet esprit, je voudrais remercier tous les États membres de leur appui au Fonds et à son action. Nous devons continuer de faire preuve d'un engagement concret afin que le FIDA dispose des outils nécessaires pour atteindre ses nobles objectifs.

En tant que Gouverneurs, nous serons appelés, lors de cette session, à prendre des décisions importantes qui détermineront l'orientation future du Fonds. Parmi ces décisions figurent l'approbation du Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, les modifications apportées aux textes juridiques fondamentaux du Fonds, ainsi que la nomination du Président. Des intervenants de marque nous feront part de leurs savoirs et de leurs points de vue, et nous aurons la possibilité d'échanger des idées, d'interagir et de dialoguer avec d'autres Gouverneurs, des partenaires de développement et des membres du personnel du FIDA.

J'ai la certitude que vous contribuerez toutes et tous à la réussite de cette session – au service du Fonds et de son action en faveur des populations rurales, de la reprise, de la reconstruction et de la résilience.

## **Allocution de bienvenue prononcée par Gilbert Houngbo, Président du FIDA**

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

L'honneur m'échoit d'accueillir Son Excellence João Lourenço, Président de la République d'Angola. Monsieur le Président, permettez-moi de saluer votre vision réformatrice pour la diversification des leviers de développement de l'Angola; notamment à travers la transformation rurale et la promotion de systèmes alimentaires durables et inclusifs. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à l'égard de l'Angola pour ses contributions de premier ordre aux reconstitutions successives des ressources du FIDA. C'est un message fort pour l'élimination de la faim et de la pauvreté rurale. Je vous sais et vous saurai toujours gré pour la qualité des relations que le FIDA entretient avec votre cher pays l'Angola.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à Son Excellence Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, qui a œuvré de manière décisive contre la pauvreté et la malnutrition dans son pays, ainsi que pour la promotion du développement économique grâce à l'intégration systématique des questions relatives à la jeunesse. Citons, à cet égard, la récente mise en place du programme « Ehsaas » (È-Saas), le plus important jamais lancé au Pakistan en matière de réduction de la pauvreté et de protection sociale. Je tiens à souligner la gratitude du FIDA pour le partenariat de longue date avec le Pakistan, qui n'a cessé de se renforcer au fil des 40 dernières années, ainsi que pour son rôle dans la création et le financement du Fonds, à la faveur de ses importantes contributions à la reconstitution des ressources.

Enfin, je tiens à saluer Son Excellence Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne. Depuis de nombreuses années, l'Italie fait montre de leadership sur la scène internationale dans le domaine des systèmes d'alimentation locaux, durables et sains, et Rome est considérée comme le centre névralgique mondial de la sécurité alimentaire. L'Italie se démarque comme l'un des plus ardents défenseurs des systèmes agricoles mondiaux, offre un référentiel de meilleures pratiques et s'emploie à mobiliser des ressources financières et une expertise technique en faveur des personnes les plus vulnérables. Le pays accueille également tous les organismes sis à Rome. L'Italie et le FIDA sont conscients de l'importance de l'agriculture familiale et partagent la même volonté de lutter contre la faim et la pauvreté grâce à un développement rural et agricole durable, inclusif et équitable. En outre, en siégeant au Conseil d'administration du FIDA et en présidant le Comité d'audit, l'Italie demeure un partenaire stratégique du Fonds. Grâce aux travaux du Ministère des finances et du Ministère des affaires étrangères, l'Italie a contribué très activement à l'élaboration d'un cadre financier solide pour le Fonds et à la mobilisation d'autres acteurs en vue des réformes à mettre en œuvre. Le FIDA se réjouit que l'Italie assume la présidence du G20 et coorganise la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), qui se tiendra dans le courant de l'année.

Nous sommes très honorés que vous ayez accepté de vous adresser à ce Conseil.

## **Discours de Son Excellence João Lourenço, Président de la République d'Angola**

Monsieur Gilbert Houngbo, Président du Fonds international de développement agricole,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil des gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Représentants des États membres contributeurs du Fonds,

Je suis honoré de m'adresser à vous, de saluer toutes celles et tous ceux qui, en personne ou en ligne, participent à cet événement important, et d'exprimer le souhait que la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) se déroule le mieux possible et aboutisse aux résultats escomptés.

Je tiens à féliciter M. Gilbert Houngbo pour sa réélection au prestigieux poste de Président du FIDA et à le remercier, au nom de l'exécutif angolais, de l'aimable invitation qui m'a été faite de participer à cette session du Conseil des gouverneurs de cette éminente institution.

Permettez-moi également, au nom du Gouvernement angolais, de saluer chaleureusement tous les Gouverneurs présents et de les remercier de l'appui apporté par le FIDA à l'Angola dans sa lutte contre la faim et la pauvreté.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'Angola mène actuellement des réformes profondes dans les domaines politique, économique et social.

La priorité a été donnée à la création et à la consolidation d'une société angolaise respectueuse de l'État de droit, ainsi qu'à la mise en place d'une économie de marché à même de diversifier efficacement l'économie de notre pays et d'en modifier la structure, qui dépend actuellement en grande partie des ressources et des revenus pétroliers.

Les autorités angolaises se sont attaquées aux pratiques mauvaises et indésirables de gestion de la vie publique du pays qui, en raison de leur généralisation, risquaient de nuire considérablement à la réputation de l'Angola.

Dans le domaine économique, de nombreuses initiatives ont été lancées pour améliorer l'environnement des affaires et attirer davantage d'investissements privés directs, tant nationaux qu'étrangers.

Nous devons stimuler la croissance des secteurs non pétroliers de l'économie, étant donné que ce sont ceux qui créent le plus d'emplois et qui sont donc les plus à même de contribuer à augmenter les revenus des Angolaises et des Angolais et à améliorer leur bien-être.

Voilà pourquoi nous accordons une attention particulière à des secteurs tels que l'agriculture, l'agro-industrie, la pêche, l'exploitation minière et l'industrie manufacturière, la construction, le tourisme et d'autres secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

Nous nous employons à revitaliser et à développer davantage l'agriculture en Angola afin de réduire la grande dépendance du pays à l'égard des importations de produits alimentaires.

Les mesures prises commencent à porter leurs fruits. En 2020, l'Angola a connu une croissance globale négative, mais le secteur agricole a affiché une croissance positive d'environ 5%.

En outre, les importations de denrées alimentaires ont diminué de 24% l'année dernière, signe que la production nationale commence à se développer et à se substituer aux produits auparavant importés.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Malgré les contraintes liées à la pandémie de COVID-19, des initiatives ont été élaborées en vue d'accroître la production nationale et d'augmenter les investissements dans l'agriculture.

Des programmes et projets de vulgarisation rurale, ainsi que des financements concessionnels en faveur des travailleurs ruraux et des entrepreneurs agricoles, ont été mis en place, et des taux d'intérêt bonifiés ont été accordés pour les prêts au secteur privé.

Si ces programmes et projets agricoles donnent des résultats encourageants, nous pensons vraiment pouvoir faire plus et mieux pour réunir les conditions nécessaires à la reprise de la croissance économique du pays en général, et au développement du secteur agricole et rural en particulier.

Nous pensons qu'il est très important de faire participer de plus en plus activement les organisations paysannes et de renforcer la contribution des petites, moyennes et grandes entreprises en amont et en aval de la production agricole, grâce à la fourniture de biens et de services à l'appui de la production et à l'acquisition, la transformation et la distribution de produits d'origine locale.

Nous pensons également que le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du monde rural passe par l'intensification et l'élargissement des programmes et projets, l'ouverture et la réhabilitation des voies d'accès, le développement de l'offre de services d'éducation et de santé, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'électrification rurale, ainsi que la promotion de la recherche et de l'innovation.

Toutes ces mesures devraient viser à accroître la production locale et à renforcer la productivité.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La coopération internationale, tant bilatérale qu'avec les organismes de développement, a contribué de manière cruciale à la réussite de notre reconstruction après la guerre et reste indispensable pour faire face ensemble aux effets des crises que nous traversons du fait de la chute des cours du pétrole sur le marché international et des changements climatiques.

Dans ce contexte, les projets de développement agricole cofinancés par le Gouvernement angolais et nos partenaires extérieurs, tels que le FIDA, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, l'Union européenne et d'autres, ont aidé le pays à accroître sa résilience et son autonomie et à atteindre ses objectifs de lutte contre la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le droit fil des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure mon intervention, je tiens à remercier tout particulièrement le FIDA pour son appui moral, technique et matériel en faveur du développement agricole et rural en Angola.

Le Fonds a mobilisé toujours plus de ressources techniques et financières pour exécuter des projets de développement de l'agriculture et de la pêche, en intervenant dans les domaines clés de la recherche et de la vulgarisation agricoles, de la remise en état des infrastructures rurales, de l'appui direct aux investissements productifs et de la promotion de l'accès aux marchés, au profit de plus de 480 000 familles dans au moins 10 provinces.

Nous sommes conscients des difficultés actuelles et futures que nous devons surmonter ensemble pour moderniser l'agriculture angolaise afin d'en accroître la compétitivité.

Je tiens également à souligner que les activités menées en vue de renforcer et de consolider la présence du FIDA en Angola, ainsi que la création récente, au sein du Ministère de l'agriculture et de la pêche, d'une unité de coordination des projets financés par le FIDA, permettront d'accroître et d'améliorer la capacité nationale d'exécution des programmes.

Je souhaite au Conseil des gouverneurs tout le succès possible dans l'exécution de ses travaux.

Je vous remercie grandement de votre attention.

## **Discours de Son Excellence Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan**

Monsieur Gilbert Houngbo, Président du Fonds international de développement agricole,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur d'être invité à prendre la parole à l'occasion de la session du Conseil des gouverneurs du FIDA. L'agriculture est essentielle à la survie des êtres humains, et le FIDA a largement contribué à accroître la production agricole dans les pays en développement.

Le monde fait aujourd'hui face à une crise agricole imminente. Il comptera bientôt 8 milliards d'habitants. Six cents millions d'êtres humains souffrent de la faim et plus de 100 millions d'enfants présentent un retard de croissance dû à la sous-alimentation.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 devrait faire basculer 100 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté, et une vingtaine de pays sont touchés par l'insécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) nous a avertis du risque de famine dans certains des pays les plus pauvres et dans diverses zones de conflit.

Le monde se heurte à de multiples défis alors qu'il s'efforce de se relever de la pandémie et d'atteindre les deux premiers objectifs de développement durable – « Pas de pauvreté » et « Faim zéro » –, qui sont d'une importance cruciale. Nous sommes notamment aux prises avec les obstacles suivants :

- le manque de financement;
- l'insuffisance des investissements;
- les distorsions des échanges;
- des modes de production et de consommation non durables;
- la dégradation des terres agricoles et des forêts;
- une crise de l'eau imminente;
- la perte de biodiversité;
- la pollution des rivières et des océans.

Nous devons radicalement transformer notre vision de l'avenir. La pandémie de COVID-19 et la crise climatique devraient nous faire comprendre à nous tous – riches ou pauvres, faibles ou puissants – que nos destins sont étroitement liés. Nous périrons ou survivrons ensemble. Les notions d'adversaire géostratégique, de domination régionale ou mondiale, d'avantages politiques procurés par des interventions et des occupations étrangères et par l'oppression de peuples sont toutes dépassées et ne seront plus jugées pertinentes dans un avenir proche.

Il nous faut établir une stratégie et un plan concertés permettant d'assurer la reprise mondiale ainsi que la survie et la prospérité de l'humanité tout entière.

J'ai proposé une initiative mondiale d'allègement de la dette en avril dernier dans le but de faire face à la récession provoquée par la crise de la COVID-19. La suspension du service de la dette annoncée par le G20 ainsi que les programmes de financement d'urgence de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et d'autres entités procurent un certain répit. Les pays en développement auront toutefois besoin, selon les dernières estimations, de près de 4 300 milliards d'USD pour assurer leur reprise à l'issue de la pandémie et atteindre les objectifs de développement durable.

J'ai présenté, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en décembre dernier, plusieurs propositions visant à fournir aux pays en développement des financements rapides pour leur permettre de se relever de la pandémie de COVID-19. Ces dernières comprenaient:

- une restructuration et un allègement globaux de la dette;
- la création d'un fonds en droits de tirage spéciaux d'un montant équivalant à 500 milliards d'USD;
- l'accroissement du volume des financements concessionnels;
- l'adoption de mesures pour mettre un terme aux flux de financement illicites des pays en développement vers des paradis fiscaux ou des pays riches, et le recouvrement de ces fonds.

Il nous faut toutefois aller beaucoup plus loin si nous voulons éliminer la pauvreté et la faim. Je propose un programme en cinq points:

Premièrement, nous devons investir dans l'infrastructure d'une agriculture durable pour faciliter le transport, la production et la distribution d'intrants et de produits alimentaires. Les couloirs verts créés par la Chine sont un bon exemple dans ce domaine.

Deuxièmement, les autorités publiques doivent s'employer dans une plus large mesure à assurer des prix adéquats et équitables pour les produits agricoles et alimentaires. Il importe que la prétendue magie du marché soit contrebalancée par la main très visible de l'État. Le Pakistan a souffert de la manipulation du marché par les monopoles et les accapareurs. Les exploitants agricoles ne devraient pas être à la merci de grandes sociétés. Il importe aussi de rationaliser les échanges agricoles internationaux. Les subventions agricoles très élevées accordées par certains pays riches créent des distorsions sur les marchés mondiaux et ôtent aux agriculteurs des pays en développement toute possibilité de soutenir la concurrence.

Troisièmement, il faut sciemment mettre à profit les technologies et techniques agricoles nouvelles et novatrices pour accroître la production d'aliments, assurer une utilisation rationnelle des ressources en eau et des terres et, surtout, améliorer la qualité des semences. Le FIDA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) peuvent jouer un rôle majeur à cet égard.

Quatrièmement, il est tout aussi important d'adopter les technologies numériques dans l'agriculture que dans les autres secteurs économiques. Il sera essentiel de veiller à ce que les zones rurales aient accès à Internet et au haut débit pour pouvoir s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales.

Cinquièmement, et c'est là peut-être le plus important, nous devons reconsidérer nos modes de production et de consommation alimentaires. Nous pouvons améliorer notre alimentation et nombre d'entre nous auraient intérêt à manger en moins grandes quantités. Nous pouvons produire des aliments en respectant davantage la nature. Nous pouvons mettre un terme à la pollution de nos lacs, de nos rivières et de nos océans. Nous pouvons produire davantage avec moins d'eau et sans produits chimiques dangereux.

Je propose aussi d'examiner une nouvelle stratégie de production et de consommation alimentaires durables en vue de son adoption lors du Sommet sur les systèmes alimentaires qui se tiendra cette année.

Excellences,

Le Pakistan a pris en compte les objectifs de développement durable dans son plan national de développement. Le Gouvernement accorde la plus haute priorité à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 (Pas de pauvreté) et de l'objectif de développement durable n° 2 (Faim zéro).



Malgré nos difficultés financières, nous avons mis en place un programme de soutien d'environ 8 milliards d'USD durant la pandémie de COVID-19, qui a donné lieu à la fourniture d'une aide d'urgence en espèces aux familles les plus pauvres et à d'autres groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants. À cette fin, nous avons déployé le programme Ehsaas, qui signifie compassion, en tirant profit des technologies numériques et de nos bases de données. Ce plan de soutien est le plus important jamais mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté au Pakistan.

Le secteur agricole, qui s'est trouvé confronté au double défi de la COVID-19 et des nuées de sauterelles qui se sont abattues sur le pays l'an dernier, continue de retenir toute mon attention. Le montant de la dotation budgétaire a pratiquement triplé. L'objectif de croissance pour l'année en cours a été fixé à 3,5%.

Nous avons également lancé l'un des plus importants programmes de reboisement au monde: nous avons l'intention de planter 10 milliards d'arbres au cours des trois prochaines années et de protéger huit grandes aires naturelles pour en faire des réserves ou des parcs nationaux.

La modernisation de l'agriculture est un élément fondamental de notre stratégie de développement dans le contexte du couloir économique Chine-Pakistan. Il nous sera ainsi possible de réaliser des progrès considérables dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

Excellences,

Les efforts déployés à l'échelle nationale par des pays en développement comme le Pakistan pour promouvoir un développement durable et éliminer la pauvreté et la faim ne pourront porter leurs fruits que grâce à la coopération de la communauté internationale qui, nous le souhaitons, s'étendra à tous les pays. Nous avons une profonde admiration pour la contribution du FIDA à la promotion de cette coopération.

Je forme les meilleurs vœux de succès pour les importants débats qui se dérouleront durant cette session.

Je vous remercie.

## **Discours de Son Excellence Luigi di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne**

Monsieur le Président,

Je suis heureux de participer, au nom du pays hôte, à la cérémonie d'ouverture de cette quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Nous traversons des temps très difficiles, et les obstacles que nous rencontrons ont aussi des répercussions sur la viabilité de l'environnement et des systèmes alimentaires.

Il sera essentiel de distribuer équitablement les vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier, et de les mettre à la disposition des populations les plus vulnérables et des travailleurs essentiels pour pouvoir surmonter la situation d'urgence créée par la pandémie et relancer la croissance économique et sociale.

J'aimerais aujourd'hui présenter trois messages principaux:

1) Je tiens en premier lieu à réaffirmer la détermination de l'Italie à atteindre le deuxième objectif de développement durable (faim zéro). Nous comptons parmi les principaux promoteurs de l'action menée à cet égard qui, à notre sens, est une condition nécessaire à la concrétisation des ambitions du Programme 2030. Garantir le droit à l'alimentation est un impératif moral.

Avant même l'apparition de la COVID, plus de 10% de la population mondiale vivait dans des conditions d'insécurité alimentaire chronique.

La pandémie a aggravé la situation. Le nombre de personnes souffrant de malnutrition a considérablement augmenté en 2020, et ce sont les femmes et les enfants qui ont été les plus touchés.

L'année dernière, nous avons été confrontés aux répercussions négatives des mesures de confinement sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui ont fortement aggravé la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les carences nutritionnelles.

Il est donc essentiel de soutenir l'action menée par le FIDA. Il importe de disposer de ressources suffisantes et appropriées pour financer les interventions sur le terrain et des investissements dans l'économie rurale, la sécurité alimentaire, l'accès à la nourriture et des cycles de production durables.

Face à ces défis majeurs, le FIDA peut toujours compter sur notre pays. Le nouveau Gouvernement italien vient d'affecter 84 millions d'EUR en faveur de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, ce qui représente une augmentation notable de notre contribution.

2) Il est également important d'appuyer et de promouvoir la transformation des systèmes agroalimentaires en vue de les reconstruire en mieux et de manière plus durable après la pandémie.

Le FIDA est un partenaire essentiel du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui doit se tenir en septembre. Nous ne doutons pas que les États membres prendront volontairement différents engagements lors des réunions qui se tiendront du 19 au 21 juillet à Rome en préparation du Sommet.

Ces réunions offriront également la possibilité au Fonds de proposer de nouveaux instruments et solutions pour financer des projets qui permettront d'innover dans les domaines technologique et organisationnel et de promouvoir la viabilité, l'éducation alimentaire et une culture inspirée par l'économie circulaire.

3) Je tiens, pour finir, à mentionner le plan de relance verte que l'Italie, qui accueillera les réunions préparatoires de la COP 26, adoptera durant sa présidence du G20. Je pense que la priorité accordée à la viabilité environnementale devrait avoir l'adhésion de toutes les grandes économies mondiales et inspirer l'élaboration des plans de

reconstruction après la pandémie, de manière à concilier les efforts dans ce domaine avec une ambitieuse action climatique. C'est dans cette voie que le Gouvernement italien entend résolument s'engager, avec le concours du Ministère de la transition écologique, qui vient d'être créé.

Les liens qui existent entre la viabilité environnementale et la viabilité alimentaire sont manifestes. L'Italie soutient les efforts déployés par le FIDA pour promouvoir la résilience des petits exploitants face aux changements climatiques, financer des solutions qui ont une moindre empreinte environnementale et contribuent à protéger les écosystèmes fragiles.

Ces activités sont essentielles à la santé des êtres humains. Il faudra que la production agricole double à l'horizon 2050 pour répondre aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse, ce qui ne fera que compromettre encore plus la diversité biologique et, par conséquent, la prévention de nouvelles zoonoses.

Il importera donc de renforcer l'architecture sanitaire multilatérale. Lors du Sommet mondial de la santé qu'organiseront conjointement l'Italie et la Commission européenne le 21 mai, nous examinerons les meilleures stratégies permettant de faire face à ces menaces, qui nécessitent des interventions équilibrées, à la fois respectueuses de l'environnement et réalisables sur le plan économique.

Il ne faut pas non plus oublier que 63% des personnes vivant dans la pauvreté travaillent dans le secteur agricole, le plus souvent dans de petites exploitations. Du fait de ses répercussions sur les activités agricoles, la pandémie met en péril les progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté au cours des 20 dernières années.

La promotion d'une reprise économique inclusive et généralisée, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, est tributaire d'un développement rural résilient et durable.

Le FIDA, conjointement aux autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome qui sont chargés des questions d'alimentation et d'agriculture, et avec l'appui de l'Italie, peut parvenir à de grandes réalisations: il peut en effet promouvoir des investissements qui profitent aux petits exploitants, développer les filières, renforcer les services financiers et les installations de stockage, et améliorer la sécurité alimentaire – en particulier dans des contextes fragiles, comme en Afrique subsaharienne.

## **Discours de Gilbert F. Houngbo, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)**

Monsieur le Président de la République,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Permettez-moi, du moins officiellement, de vous souhaiter la bienvenue à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs.

Lors de notre dernier Conseil en février 2020, personne n'aurait imaginé que les réunions virtuelles deviendraient la norme.

La pandémie de COVID-19 nous a tous affectés d'une manière ou d'une autre. J'aimerais avant tout, et très solennellement, rendre hommage à toutes celles et à tous ceux que nous avons perdus et souligner les efforts sans précédent qui ont été accomplis à l'échelle mondiale pour venir à bout de cette pandémie et de ses conséquences socioéconomiques.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Ce Conseil marque la fin de mon premier mandat. Il me semble donc de bon ton de partager avec vous quelques réflexions sur les quatre dernières années, tout en évitant, bien sûr, la tentation de présenter un rapport exhaustif.

Ma conviction reste aujourd'hui intacte, sinon plus forte que jamais: nous pouvons réaliser un monde plus équitable, un monde sans pauvreté abjecte, un monde sans faim. Le FIDA apporte déjà une contribution importante, mais il peut apporter encore plus à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris. Pour cela, comme je vous en avais fait part il y a quatre ans, le FIDA doit croître.

En acceptant la présidence de cette belle institution, il s'agissait pour moi de la rendre plus forte et plus affûtée, et d'accroître son impact sur le terrain. C'était là la condition essentielle pour accompagner le changement de paradigme vers une résilience renforcée, vers une plus grande prospérité dans les zones rurales et vers des systèmes alimentaires véritablement durables, inclusifs et, bien sûr, équitables.

En somme, il nous fallait transformer le FIDA pour une meilleure transformation de nos zones rurales.

Les réformes de l'architecture financière et du modèle opérationnel ainsi que les avancées institutionnelles étaient pour nous les pièces maîtresses d'un même édifice: celles de la bonne gouvernance, celles d'une organisation plus efficace et plus transparente, celles d'une organisation ne tolérant aucune forme de discrimination et affichant une parité femmes-hommes et un dialogue social renforcés.

Ces réformes portent déjà leurs fruits. La décentralisation a permis de doubler notre présence sur le terrain. Aujourd'hui, un tiers de notre personnel travaille au plus près des populations que nous servons.

Le FIDA est plus pertinent et plus visible en tant qu'interlocuteur et acteur à part entière du développement.

L'obtention d'une cote de crédit AA+ auprès de Standard and Poor's et de Fitch témoigne de la transformation du FIDA. La plus grande maturité financière de l'institution – à travers le Cadre réformé pour la soutenabilité de la dette, le Cadre d'emprunt intégré et une approche plus rigoureuse et systémique de la préservation des fonds propres et des liquidités – ainsi que la gestion des risques financiers et opérationnels permettent d'en tirer maintenant le meilleur des partis.

La rationalisation des processus internes a également permis une mise en œuvre plus efficace des interventions du FIDA. Ainsi, à titre d'exemple, le délai entre la conception des projets et leur approbation par le Conseil d'administration est passé de 17 mois à moins d'un an. En 2019, nous avons financé des projets à hauteur de 1,67 milliard de dollars, soit la somme la plus élevée jamais atteinte en une seule année.

Les réformes réalisées nous ont surtout permis d'aider des millions de personnes supplémentaires, parce que ce qui compte le plus au bout du compte est l'impact sur le terrain. Ainsi, le nombre de personnes qui bénéficient de nos programmes est passé de 97 millions au début du cycle de FIDA10 à 132 millions à la fin de 2019. Chaque année, le FIDA aide au moins 20 millions de personnes parmi les plus pauvres à accroître leurs revenus d'au moins 20% sur une base annuelle.

Ces réformes nous permettent aussi de renforcer significativement notre coopération avec le secteur privé. Nous avons ainsi créé, avec des partenaires institutionnels et des partenaires privés, l'*AgriBusiness Capital Fund*, le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole. Aujourd'hui, ce fonds, qui est indépendant du FIDA et de droit luxembourgeois, achemine des financements vers de jeunes entrepreneurs et des PME rurales.

De plus, l'approbation par le Conseil d'administration en décembre dernier de notre première opération non souveraine, sous la forme d'un investissement direct dans le secteur privé au Nigéria, constitue un jalon important, qui marque le début d'investissements directs plus importants dans le secteur privé.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

S'il est vrai que nous avons accompli beaucoup de choses, je dois aussi reconnaître que bien du chemin reste à parcourir. Comme vous le savez, Rome, ville millénaire, ne s'est pas faite en un jour.

La pandémie de COVID-19 que j'ai évoquée un peu plus tôt a constitué un défi de taille, à la fois pour la vie de notre personnel et celle de nos bénéficiaires.

En interne, la santé, le bien-être et la sécurité du personnel et de leurs familles ont été notre priorité. Nous avons pris les mesures nécessaires pour les protéger, tout en assurant la continuité de notre mission auprès des populations rurales que nous servons.

À la demande de plusieurs de nos pays membres, nous avons réaffecté des fonds vers des activités vitales, notamment l'approvisionnement en semences et en engrais, et l'accès aux marchés, aux services financiers et aux services de conseils agricoles.

En plus de ces mesures de réhabilitation et de relèvement, nous avons créé le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, qui aide aujourd'hui environ 1,6 million de femmes et d'hommes dans 68 pays pour un montant avoisinant les 50 millions de dollars.

Mesdames et Messieurs,

En frappant en premier lieu les plus vulnérables, la pandémie et les effets des changements climatiques nous obligent à repenser profondément notre manière de produire et de nous alimenter. Je voudrais souligner combien nous pouvons tirer profit des savoirs traditionnels transmis par les peuples autochtones, en envisageant les écosystèmes, la terre et les êtres humains comme formant un tout. Cela nous paraît primordial afin de concevoir toute solution durable.

Nous avons aujourd'hui le privilège d'accueillir certains de leurs représentants, qui nous feront part de l'issue du cinquième Forum des peuples autochtones.

Cette année, le Conseil des gouverneurs a pour thème « Le développement rural, condition indispensable à la résilience mondiale ».

Le FIDA est déterminé à faire avancer cette question dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires de septembre prochain, qui est organisé à l'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres. Il est essentiel que tous les acteurs des systèmes alimentaires puissent tirer un revenu décent de leur travail et répondre à leurs besoins fondamentaux; aux besoins de base de leur famille en milieu rural.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je voudrais vous dire que présider le FIDA et superviser son évolution sont un honneur, un grand honneur. Je voudrais terminer simplement en vous adressant mes remerciements, une fois de plus, pour cette marque de confiance.

Je vous remercie.

## **Synthèse des délibérations de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones par M<sup>me</sup> Rayanne Cristine Máximo França, représentante du Forum des peuples autochtones au FIDA**

La cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA s'est tenue les 2, 3, 4 et 15 février 2021. Elle a été précédée de 14 réunions de consultation organisées aux niveaux régional et sous-régional en Afrique, dans la région Asie et Pacifique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Plus de 540 participants, dont des représentants d'organisations, d'institutions et de communautés de peuples autochtones, des représentants du FIDA et de projets financés par le FIDA, des membres de l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones (UNPFII) et des partenaires de développement, ont pris part à ces réunions de consultation.

Le dialogue approfondi, inclusif et riche qui a eu lieu avant et pendant la réunion mondiale est résumé dans le présent document.

### **Préambule**

Nous, peuples autochtones d'Afrique, de la région Asie et Pacifique ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes prenant part à la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA, qui a pour thème « la valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19 », rappelons que nos populations, qui maintiennent le lien avec des cultures et des modes de vie ancestraux dans les écosystèmes locaux, ont des systèmes alimentaires traditionnels uniques qui présentent une riche biodiversité et qui sont nutritifs, résilients face aux changements climatiques, équitables et ancrés dans des pratiques assurant des moyens d'existence durables.

L'agriculture, le pastoralisme, l'agriculture itinérante, la rotation des cultures, la pêche, la chasse et la cueillette pratiqués par les peuples autochtones ont permis d'assurer la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des communautés autochtones au fil des générations. Ces pratiques ont également contribué à la conservation de la biodiversité et au développement durable pour le bénéfice de l'humanité tout entière.

Néanmoins, nos moyens d'existence et nos systèmes alimentaires traditionnels ne sont toujours pas suffisamment compris, valorisés et soutenus, et nos savoirs traditionnels se perdent rapidement.

L'approche holistique que nous adoptons en matière de gestion des ressources, y compris les systèmes alimentaires durables, est directement liée à l'exercice et à la protection de nos droits sur nos terres, territoires et ressources, ainsi que notre droit à l'autodétermination. Il est impératif que les acteurs du développement respectent et protègent pleinement ces droits collectifs afin que les peuples autochtones continuent à jouer un rôle de premier plan dans le développement de systèmes alimentaires durables et la protection de la planète, et à y contribuer.

Nous, peuples autochtones du monde entier, demeurons fortement marginalisés et victimes de discrimination. Notre survie collective est menacée, entre autres, par l'accaparement généralisé de nos terres, territoires et ressources; les déplacements forcés au profit des activités intensives des industries extractives, des projets d'infrastructure, de l'agriculture industrielle et de l'agro-industrie; les programmes de développement ne tenant pas compte de la vision des populations autochtones; la criminalisation; l'augmentation de la pauvreté et de la faim; la perte des moyens d'existence et du patrimoine culturel; l'augmentation de la violence envers les femmes et les filles autochtones; et la montée des inégalités. L'imposition d'une conversion à des systèmes alimentaires modernes entraîne des problèmes de santé chez les peuples autochtones et contribue à la malnutrition, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement. Cette situation est aggravée par les effets néfastes des changements climatiques qui favorisent l'épuisement des ressources et la perte de nos systèmes alimentaires traditionnels.

Par conséquent, malgré cinq ans d'efforts afin de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, nous, peuples autochtones du monde entier, n'avons pas seulement été laissés de côté, nous avons été encore davantage abandonnés et nous sommes confrontés à d'importantes pertes humaines et culturelles.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les vulnérabilités existantes et a exacerbé les inégalités structurelles sous-jacentes, la marginalisation socioéconomique et la discrimination généralisée. La pandémie touche de manière disproportionnée les communautés autochtones, ce qui menace gravement notre existence matérielle et culturelle. Cependant, nous, peuples autochtones et gouvernements, devons relever le défi commun d'établir des stratégies et des plans qui intègrent la conception du développement du point de vue des peuples autochtones.

Parmi les facteurs qui réduisent notre capacité à subvenir à nos besoins et qui attisent les incidences disproportionnées de la pandémie sur nos communautés figurent l'absence ou le manque d'accès à la terre et aux ressources naturelles, notamment à l'eau propre et salubre, les restrictions à l'exercice de nos pratiques durables, la perte des moyens d'existence et la perturbation des économies locales, l'accès limité à des services sanitaires et sociaux adéquats, ainsi que le manque d'accès à l'information sur les moyens de prévenir la propagation de la COVID-19 dans les langues locales.

La situation des femmes autochtones, qui sont souvent les principales pourvoyeuses de nourriture et d'aliments pour nos familles, est encore plus grave.

C'est dans ce contexte que nous appelons le FIDA, les gouvernements, les partenaires de développement et le secteur privé (y compris les investisseurs) à contribuer à aborder différemment cette question et à reconnaître que les systèmes alimentaires autochtones recèlent une mine de savoirs, d'expériences, de valeurs, de traditions et de concepts de développement et qu'ils peuvent, s'ils sont soutenus de manière adéquate, contribuer au bien-être et à la santé de l'humanité tout entière.

En septembre 2021, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires offrira une occasion unique de mobiliser l'opinion publique mondiale et de prendre des engagements pour garantir le caractère inclusif, la productivité, la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires.

À cet égard, nous demandons instamment au FIDA, aux organismes des Nations Unies, aux gouvernements et aux partenaires de développement de nous considérer, nous peuples autochtones, comme des acteurs susceptibles de changer la donne en établissant des systèmes alimentaires plus inclusifs, plus durables, plus sains et plus équitables, offrant des solutions durables pour instaurer un monde de l'après-pandémie plus solidaire et plus équitable tout en préservant et en protégeant la santé de notre planète.

## Recommandations

Systèmes productifs et alimentaires des peuples autochtones et Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

1. **Reconnaître la valeur des savoirs, des pratiques traditionnelles et des systèmes alimentaires des peuples autochtones** afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la souveraineté alimentaire de nos communautés.
2. **Promouvoir la systématisation et la diffusion de nos savoirs et pratiques**, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes et sur la transmission entre les générations, grâce à: la création de plateformes de savoirs et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC); la recherche; l'échange de savoirs et de données d'expérience entre les organisations de peuples autochtones, notamment dans le cadre de foires alimentaires et culinaires; la consignation des recettes et des médicaments traditionnels des populations



autochtones; et le recrutement de partenaires dotés des capacités nécessaires pour appuyer ces processus.

3. **Soutenir une participation pleine, véritable et effective des peuples autochtones à la planification et à l'organisation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**, notamment dans le cadre des Concertations des États membres, des Concertations indépendantes et des Concertations pour le Sommet mondial. Veiller à ce que nos voix, nos points de vue, nos solutions et nos recommandations en vue de la transformation durable des systèmes alimentaires soient portés à l'attention du Sommet et intégrés dans les engagements concrets pris au niveau mondial.
4. **Soutenir la pleine reconnaissance et protection des droits des peuples autochtones sur nos terres, territoires et ressources**. Il s'agira notamment de faciliter la délimitation des terres et l'acquisition de titres de propriété, la gestion des eaux et l'irrigation des terres productives dans les communautés autochtones ainsi que les systèmes communautaires de protection et de gestion des forêts.
5. **Promouvoir l'agroécologie et l'agriculture biologique et restaurer et renforcer la production de médicaments, de semences, de cultures, de bétail, de sources de nourriture sauvages et d'aliments autochtones traditionnels à forte valeur nutritive**. Cela permettra d'améliorer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des peuples autochtones sur la base de nos savoirs, de nos pratiques traditionnelles et de notre savoir-faire.
6. **Sauvegarder les semences indigènes** résistantes aux maladies et aux changements climatiques et soutenir les programmes d'échanges de semences entre les peuples autochtones et la création de banques de semences indigènes communautaires locales.
7. **Faciliter la commercialisation des produits autochtones** en soutenant les entreprises autochtones à assise communautaire, les initiatives économiques des peuples autochtones (y compris l'écotourisme durable et centré sur les communautés) et la reconnaissance formelle des **systèmes de garantie participative**, ainsi qu'en améliorant l'accès aux informations sur les marchés, aux infrastructures et aux technologies post-récolte.

Nous demandons au FIDA de transmettre les recommandations susmentionnées au Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires.

#### **Recommandations adressées au FIDA:**

Programmes de pays du FIDA

8. Assurer l'implication et la participation véritable, pleine et effective des peuples autochtones, y compris des femmes et des jeunes issus de ces communautés ainsi que des organisations de peuples autochtones, dans **la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies et des opérations du FIDA**, en:
  - consultant pleinement et efficacement les peuples autochtones;
  - collaborant systématiquement avec des experts autochtones dans le cadre de la conception, la supervision et l'évaluation des projets grâce à des mécanismes structurés de consultation et de participation;
  - réalisant un ciblage efficace des populations autochtones sur la base des besoins et des priorités que nous avons nous-mêmes définis;
  - renforçant les capacités des organisations de peuples autochtones et nos structures de gouvernance;
  - traduisant les documents pertinents du FIDA dans les langues autochtones nationales et locales;

- promouvant et facilitant l'accès des femmes et des jeunes aux entreprises sociales durables.
9. **Veiller à ce que des indicateurs portant spécifiquement sur le bien-être des populations autochtones et des données ventilées** sur les peuples autochtones soient systématiquement pris en considération et suivis dans les systèmes de suivi-évaluation des projets et programmes appuyés par le FIDA et à ce que la participation des peuples autochtones aux initiatives du FIDA soit évaluée sur la base d'informations communautaires et factuelles aux niveaux national et régional.
  10. **Veiller à ce que le principe du consentement libre, préalable et éclairé** soit parfaitement compris et systématiquement appliqué dans le cadre des interventions soutenues par le FIDA, tout en tenant compte des visions, des besoins, des pratiques et du développement autodéterminé des peuples autochtones. Le processus de consentement libre, préalable et éclairé doit également être correctement documenté.
  11. Améliorer la collaboration entre le FIDA et les représentants des peuples autochtones au niveau national grâce à une **communication** et un échange d'informations réguliers, notamment en ce qui concerne les plans d'action régionaux, avec les **bureaux de pays** du FIDA, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays.

Production et partage de savoirs sur les opérations du FIDA

12. **Consigner en permanence les meilleures pratiques et les données d'expérience** issues des interventions appuyées par le FIDA et le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF), dans le but de reproduire et de transposer à plus grande échelle les résultats et les effets obtenus.
13. Promouvoir les échanges de savoirs entre les peuples autochtones.
14. **Mettre à jour la boîte à outils du FIDA** intitulée « Coopérer avec les éleveurs nomades – une approche de développement systémique » afin de mieux refléter la situation actuelle et de prendre en compte les défis du moment et les principaux problèmes rencontrés par les peuples autochtones dans les zones pastorales.
15. **Élaborer une boîte à outils** sur la coopération avec les communautés autochtones de chasseurs-cueilleurs.

Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones

16. **Faire davantage connaître la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones** auprès du personnel du FIDA, en particulier le personnel nouvellement recruté dans les bureaux de pays, et des partenaires d'exécution afin de s'assurer qu'elle est bien connue et comprise et qu'elle est pleinement appliquée dans le cadre des opérations du FIDA.
17. **Veiller à ce que la Politique révisée du FIDA**, qui doit être soumise au Conseil d'administration du Fonds en 2022, soit élaborée en consultation et en partenariat avec les peuples autochtones et mette l'accent sur la mise en œuvre de la politique existante.
18. **Traduire et diffuser la Politique** dans les langues nationales et locales autochtones afin de garantir qu'elle soit bien comprise et que les peuples autochtones participent activement aux opérations du FIDA.

Douzième reconstitution des ressources du FIDA

19. Conformément aux décisions prises dans le cadre de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, réaffirmer l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, notamment: i) en reconstituant les ressources et en mobilisant des ressources additionnelles en faveur de l'IPAF; ii) en assurant

la présence de représentants d'organisations de populations autochtones au sein du comité consultatif du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et en facilitant l'accès des populations autochtones aux ressources au titre de cet instrument; iii) en veillant à ce que nous, populations autochtones, puissions bénéficier du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres pour soutenir notre résilience et notre reprise dans le contexte de la crise de COVID-19; iv) en encourageant la participation des peuples autochtones aux projets impliquant des intermédiaires financiers et le secteur privé.

Processus du Forum des peuples autochtones et concertation avec les populations autochtones

20. Veiller à ce que les recommandations issues des consultations régionales tenues en 2020 soient intégrées et reflétées dans les **plans d'action régionaux** convenus avec les divisions régionales du FIDA. Les plans d'action devraient être finalisés et soumis au Comité de pilotage d'ici au 15 mars 2021 et des ressources financières devraient être affectées par le FIDA pour soutenir leur mise en œuvre.
21. Organiser, au cours de la période de deux ans s'écoulant entre les réunions mondiales du Forum, au moins **deux réunions de consultation dans chaque région**, avec la participation de représentants des organisations de peuples autochtones et du FIDA, afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, d'évaluer les progrès accomplis, de repérer les obstacles et de trouver des solutions, ainsi que d'ajuster les priorités en fonction des besoins. La première réunion de consultation devrait également centrer ses travaux sur l'élaboration de la Politique révisée d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones.

#### **Recommandations adressées conjointement au FIDA et aux gouvernements:**

22. **Plaider en faveur d'une implication accrue et d'une participation pleine et effective des peuples autochtones dans les projets et programmes financés par le FIDA**, en particulier dans les pays où les populations autochtones ne sont pas reconnues par les gouvernements nationaux.
23. **Appuyer et faciliter la concertation sur les politiques** à tous les niveaux entre les peuples autochtones, les autorités nationales et le système des Nations Unies sur les questions intéressant les peuples autochtones, notamment en ce qui concerne:
  - l'accès à la terre, aux territoires et aux ressources naturelles;
  - l'accès aux marchés pour les produits autochtones;
  - les systèmes de production durables;
  - la conservation et la préservation des semences indigènes;
  - le transfert de technologie sur la production, la transformation et la conservation des produits agricoles;
  - la promotion et la protection des droits des peuples autochtones.

#### **Recommandations adressées aux gouvernements:**

24. **Participer activement aux activités préparatoires** du Sommet sur les systèmes alimentaires et faciliter et assurer la participation effective des populations autochtones aux Concertations des États membres tenues en préparation du Sommet.
25. **Assurer l'accès des peuples autochtones aux TIC et leur utilisation** afin de promouvoir nos activités économiques, y compris l'agriculture, la pêche artisanale et la récolte, en tant qu'éléments clés pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires autochtones.

**En tant que peuples autochtones, nous nous engageons à:**

26. **Promouvoir la coordination des organisations de peuples autochtones** afin de coopérer efficacement aux niveaux national et régional avec le FIDA, les gouvernements, les équipes de pays des Nations Unies et les autres acteurs du développement pertinents en vue de promouvoir et de défendre d'une seule voix nos droits, notre bien-être et notre développement autodéterminé.
27. **Améliorer la création de réseaux et la communication** entre les peuples autochtones à tous les niveaux afin de proposer, promouvoir et défendre des solutions durables pour remédier à l'insécurité alimentaire.
28. **Renforcer les partenariats avec les organisations de personnes d'ascendance africaine** et soutenir l'intégration des personnes d'ascendance africaine dans le plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
29. **Promouvoir et faciliter la participation, l'implication et la représentation des jeunes, des femmes et des personnes handicapées autochtones** à tous les niveaux, y compris dans les organes et structures de décision et de direction pertinents pour nos organisations.

## **Discours d'acceptation du Président, Gilbert F. Houngbo, à la suite de sa réélection**

Monsieur Sastrosuminto Suminto, président du Conseil des gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens avant toute chose à vous adresser à toutes et à tous mes remerciements.

Je suis profondément touché et vous suis sincèrement reconnaissant de la confiance que vous m'avez témoignée en me reconduisant pour un second mandat à la présidence du FIDA.

Je suis ému et conscient de l'ampleur de la tâche que vous m'avez confiée – c'est un honneur que je ne prends pas à la légère.

Avec le recul, je pense que nous pouvons affirmer sans ciller que de nombreux progrès aient été accomplis. Pendant que je me préparais pour l'audition, j'ai longuement réfléchi à ce qu'il nous fallait encore améliorer et accomplir, et aux défis qui nous attendent.

Ma priorité absolue pour les temps à venir – et vous n'en serez guère étonnés – sera de consolider les réformes que nous avons mises en place ces quatre dernières années, de telle sorte que le processus dans lequel nous avons engagé le FIDA pour doubler son impact d'ici à 2030 devienne irréversible.

Ce travail de consolidation s'articulera autour de trois axes complémentaires.

Le premier axe est la décentralisation, qui comprend une délégation accrue des pouvoirs de décision aux collègues qui travaillent ou travailleront sur le terrain. Notre objectif, qui a été défini très clairement durant les sessions de la Consultation sur la reconstitution des ressources, est d'avoir 45% du personnel sur le terrain d'ici à 2025.

Le deuxième axe est la poursuite des innovations et des réformes financières, qui nous aideront à tirer le meilleur parti des contributions aux ressources de base.

Cela nous permettra ensuite de continuer à élargir notre base de ressources. Ce que nous devons garder à l'esprit, c'est la manière dont le FIDA doit contribuer à remédier aux difficultés majeures rencontrées dans le domaine du développement s'agissant de la réalisation du Programme 2030, et notamment au déficit de financement à l'égard des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2.

Le troisième axe consistera à compléter les fonds issus de la reconstitution par les deux guichets que vous connaissez maintenant très bien – le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et le Programme de participation du secteur privé au financement. Ces deux programmes permettront de mobiliser des financements supplémentaires pour aider les pays les plus vulnérables à faire face aux deux principaux problèmes du développement. La séance avec Frank Mars au sujet des changements climatiques a été très stimulante, et la plupart d'entre vous êtes au fait des avancées accomplies par le FIDA depuis 2012 dans le cadre de l'ASAP. Nous allons passer à la vitesse supérieure avec l'ASAP+, que je considère comme une pièce maîtresse de notre action dans les prochaines années, voire à plus long terme. Vous ne serez pas non plus surpris d'entendre que j'attache une grande importance à notre action pour l'emploi des jeunes, parallèlement aux perspectives de création d'entreprises que nous offrons à ces derniers par l'intermédiaire de notre guichet secteur privé.

Ces trois axes viendront s'ajouter aux efforts actuellement déployés pour améliorer la qualité de nos projets. Il nous faut continuer d'agir sur la base des recommandations formulées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et de veiller à ce qu'une attention toujours plus grande soit portée aux thématiques transversales.

Outre les quatre domaines que nous connaissons très bien – le genre, les changements climatiques, les jeunes et la nutrition –, vous noterez, à la lumière du débat qui a eu lieu hier s’agissant de la reconstitution des ressources, l’importance que nous accorderons à la biodiversité, ainsi que notre engagement envers les peuples autochtones et les personnes handicapées.

Le renforcement de la résilience au niveau des exploitations et à l’échelle systémique, notamment grâce à des solutions numériques innovantes pour l’agriculture, sera également essentiel. S’il y a une leçon à retenir des répercussions de la pandémie de COVID-19, c’est bien la nécessité de renforcer nos solutions d’agriculture numérique dans les zones rurales. En toute franchise, je pense que j’aurais dû obtenir davantage de résultats dans ce domaine. Nous allons nous y atteler.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Devant les nombreux effets dévastateurs que la pandémie continue de produire dans le monde rural, et au vu des projections qui font apparaître une augmentation de la pauvreté et de la faim, il est plus urgent que jamais que le FIDA transpose ses activités à plus grande échelle.

Soyons lucides: aujourd’hui, nous faisons face à la COVID-19; hier, c’était le tsunami; et nous ne savons pas ce que l’avenir nous réserve. Une chose est sûre: les changements climatiques et les conditions météorologiques extrêmes resteront d’actualité. Nous avons intérêt à être prêts, ou bien mieux préparés. Dans les zones rurales, aucune femme ni aucun homme ne devrait jamais avoir à vendre ses maigres biens – ou à émigrer – pour survivre. Le FIDA ne doit jamais perdre cela de vue.

Pour terminer, permettez-moi d’insister sur le fait qu’il est important que nous gardions, dans notre ligne de mire, l’excellence en matière de gestion, c’est-à-dire que nous continuions de progresser sur les questions internes. Nous avons indéniablement des problèmes de charge de travail. Nous devons parvenir à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Des membres du personnel m’ont fait remarquer la semaine dernière que, sous l’effet de la COVID-19, la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée était en train de céder le pas à celle du mélange des deux. Il va falloir nous en soucier également. Nous devons renforcer les mesures qui récompensent ceux qui obtiennent de bons résultats, et continuer à tendre vers la parité femmes-hommes et l’équilibre géographique à tous les niveaux. Il nous faut continuer à veiller au respect des normes déontologiques par chacun, et partout: ici, au siège, mais aussi sur le terrain. Cela implique bien entendu de mieux prévenir et combattre toutes les formes de discrimination, et d’appliquer une politique de tolérance zéro face au harcèlement sexuel et à l’exploitation sexuelle.

Le FIDA va dans la bonne direction. Notre mission ne se limite pas à lutter contre l’insécurité alimentaire et la pauvreté. Elle requiert une transformation fondamentale et structurelle des économies rurales pour offrir un monde plus juste et plus équitable – pour le bien de l’humanité tout entière.

La question du déficit de financement restera inévitablement un sujet de débat important. J’échangerai avec vous individuellement et collectivement pour engager une réflexion de fond sur les moyens les plus efficaces de tirer le meilleur parti de nos ressources de base, et de nous appuyer de plus en plus sur les capitaux privés tout en restant au service des communautés rurales les plus pauvres et les plus défavorisées.

Laissez-moi vous dire de nouveau combien je suis touché par la marque de confiance que vous me témoignez en me reconduisant à la tête de cette institution.

Je vous remercie.

## **Observations finales de M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA**

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs,

Dans quelques minutes, le président du Conseil des gouverneurs du FIDA clôturera cette quarante-quatrième session de notre Conseil.

Je tiens avant tout à vous remercier, M. Suminto, de l'excellence avec laquelle vous avez dirigé les débats et de la patience dont vous avez fait preuve au cours des derniers mois. J'adresse également mes remerciements aux vice-présidentes, Madame la Ministre Clémentine Ananga Messina, du Cameroun, et Madame l'Ambassadrice Marie-Therese Sarch, du Royaume-Uni.

Je suis certain que vous vous joindrez également à moi pour saluer le travail accompli par tous mes collègues du FIDA et par vos équipes respectives pour assurer le bon déroulement du tout premier Conseil des gouverneurs en ligne et garantir au mieux l'interactivité des échanges.

En toute franchise, je pense que ce succès nous amènera aussi, dans les prochains mois, à réfléchir à la meilleure manière d'organiser efficacement notre Conseil d'administration et notre Conseil des gouverneurs à l'avenir, même dans l'ère post-COVID-19. De nombreux enseignements peuvent être tirés de cette session.

Comme l'ont rappelé hier le Président de la République d'Angola et le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, les obstacles à relever pour atteindre les objectifs de développement durable sont plus importants que jamais. Leurs Excellences ont également souligné que la transformation des zones rurales et l'investissement dans les populations rurales étaient l'essence même de la solution. Cette année, la session du Conseil des gouverneurs a clairement démontré les valeurs que représente le FIDA et celles que nous représenterons dans les prochaines années.

L'année 2021 nous donne une occasion sans précédent de changer la donne.

Vous pouvez compter sur le FIDA pour contribuer à l'avancement de nos objectifs communs lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, convoqué par le Secrétaire général de l'ONU. Vous pouvez compter sur cette institution, qui est la vôtre, pour qu'aucun effort ne soit ménagé pendant la COP 26, qui sera coprésidée par l'Italie et le Royaume-Uni, deux États membres très actifs. Vous pouvez aussi compter sur nous pour collaborer avec le Gouverneur du FIDA pour l'Italie afin de tirer le plus grand parti du G20, dont la présidence est assumée par la République italienne en 2021.

L'année 2021 s'annonce riche en possibilités. Nous redoublerons d'efforts et travaillerons plus intelligemment pour transformer la vie de millions de femmes, d'hommes et de jeunes, comme nous l'avons souligné au cours de nos discussions.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier Frank Mars, qui a formulé, selon moi, des remarques très inspirantes hier lorsqu'il a présenté son point de vue et son action, ainsi que celle de ses collègues, en faveur de la cause des petits producteurs. C'est justement ce type de collaboration que nous souhaitons avoir avec le secteur privé. Nous voulons nous assurer de pouvoir encourager les jeunes à prendre leurs propres initiatives entrepreneuriales.

Nous continuerons également d'axer notre action sur les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, afin que la transformation du système alimentaire soit inclusive, durable et équitable. La représentante du Forum des peuples autochtones nous a présenté les résultats des travaux du Forum, et nous savons que les enjeux en question sont étroitement liés.

Notre programme de travail continuera d'intégrer et de prendre en compte les questions d'intérêt pour les populations autochtones. Nous allons également accélérer l'élargissement de l'accès aux technologies et l'adoption d'approches innovantes visant à permettre aux petits producteurs d'exploiter de nouvelles possibilités.

Pour conclure, je ne peux m'empêcher de vous rappeler, à toutes et à tous, que le cœur du sujet, comme je l'ai indiqué hier, continuera de s'articuler autour des questions suivantes: comment mettre à profit ces instruments? Comment mettre à profit le FIDA, qui est, de toute évidence, un bailleur de fonds de développement? Comment mettre à profit le FIDA dans son état actuel, fort d'une note de crédit AA+, pour combler le déficit de financement dans le cadre des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1 et 2, dans l'intérêt notamment des petits producteurs des zones rurales?

Nous ne devrions pas hésiter à engager une discussion franche sur ces sujets importants. Je sais que la tâche sera difficile, mais c'est exactement la raison pour laquelle nous sommes ici. Le caractère délicat de la question ne doit pas nous empêcher d'essayer. Très souvent, c'est parce que nous n'essayons pas que le combat est difficile.

Dans les semaines et les mois à venir, nous aurons besoin de votre appui maximal pour obtenir le meilleur résultat possible pour FIDA12 et permettre d'ouvrir la voie au doublement de notre impact. Je sais que je peux compter sur vous pour donner au FIDA la force dont nous avons besoin pour concrétiser notre vision.

Enfin, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, permettez-moi de vous remercier une fois encore de la confiance que vous me témoignez, une confiance que je ne considère pas comme acquise. Je vous promets que nous ferons toujours de notre mieux pour être à la hauteur de vos attentes.

Je vous remercie.



## **Discours de clôture de M. Suminto, président de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs du FIDA**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Cette quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs touche à sa fin. Cette année, la session a été placée sous le signe de la nouveauté et de la consolidation des acquis. Pour la première fois, le Conseil des gouverneurs s'est tenu en ligne. Malgré la distance qui nous sépare, nous, Gouverneurs du FIDA, nous sommes tous réunis, afin de prendre nombre de décisions importantes.

Nous garderons en mémoire cette session et les discours liminaires prononcés par nos hôtes de marque à l'occasion de la cérémonie inaugurale – Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Son Excellence Monsieur Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan et Son Excellence Monsieur Luigi Di Maio, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République italienne. Leurs déclarations et leur participation à cette session témoignent de l'estime qu'ils portent à notre organisation. Nous avons en outre eu l'occasion d'entendre différents intervenants qui nous ont présenté, tout à tour, l'issue des travaux du Forum des peuples autochtones, qui vient de s'achever, l'impact du Fonds après de ces populations, nos réussites, les enseignements tirés de l'expérience, les difficultés rencontrées et les perspectives à saisir.

J'ai eu le plaisir et le privilège de présider la séance qui a reconduit M. Gilbert Houngbo pour un second mandat en tant que Président du FIDA.

Sa vision et son leadership ont transformé le FIDA, et l'ont rendu plus adapté à sa mission, plus à même de contribuer de manière substantielle aux objectifs de développement durable. M. Houngbo a beaucoup accompli pendant son premier mandat, et nous nous réjouissons à la perspective de voir se poursuivre le succès de son action au cours des quatre prochaines années.

Les Gouverneurs ont examiné et approuvé différents points, et notamment le Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA, qui définit l'orientation stratégique du Fonds pour la période 2022-2024. Nous tenons à remercier et à féliciter nos collègues de la Consultation sur FIDA12 pour leur dévouement et leur engagement au service de l'institution. Nos remerciements vont aussi aux États membres qui ont annoncé des contributions en faveur de FIDA12.

Le FIDA est le défenseur des populations rurales, de celles et ceux qui sont le plus souvent marginalisés et laissés pour compte. Nous devons nous assurer qu'il disposera des ressources nécessaires pour mettre en branle les transformations dont nous le savons capable. C'est dans cet esprit que j'invite les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à le faire dans les meilleurs délais.

En approuvant la proposition de modification des textes juridiques fondamentaux du FIDA, nous avons veillé à ce que la direction puisse mettre en œuvre les politiques et les cadres de l'architecture financière qui ont déjà été entérinés par le Conseil d'administration et qui favoriseront le bon déroulement de FIDA12.

Le Conseil des gouverneurs a élu les 18 nouveaux membres et les 18 nouveaux membres suppléants du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, de 2021 à 2023. Permettez-moi de féliciter ces nouveaux membres. Nous comptons sur leurs directives avisées, et nous remercions les membres sortants du Conseil d'administration pour leur engagement envers le Fonds.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Durant ce Conseil des gouverneurs, le programme des activités nous a donné de multiples occasions d'écouter des récits d'expériences et d'échanger avec un grand nombre de partenaires et de parties prenantes. Depuis la salle du conseil d'administration de Mars, Incorporated jusqu'aux zones rurales d'Égypte, des Îles Salomon, du Kenya, du Nigéria et du Pérou; depuis la Commission européenne jusqu'au bureau de l'Envoyée spéciale pour le prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires; depuis les ministères des finances, de l'agriculture, des affaires étrangères des États membres du Fonds jusqu'à cette plateforme en ligne, tous les intervenants ont manifesté d'une même voix leur appui au FIDA et reconnu la pertinence de son mandat.

Présider cette session majeure du Conseil des gouverneurs a été pour moi un honneur. Je tiens à remercier mes collègues du Bureau et le Secrétaire du FIDA de m'avoir assisté dans cette tâche. Je voudrais également transmettre les remerciements du Conseil des gouverneurs au personnel du FIDA, qui n'a pas ménagé ses efforts pour organiser une conférence hautement innovante et couronnée de succès. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui travaillent en coulisses, et sans lesquels toute conférence serait impossible, à commencer par les interprètes et le personnel technique.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdames et Messieurs,

La tâche qui nous attend – éliminer la faim et l'extrême pauvreté d'ici à 2030 – est ardue. Au cours des deux derniers jours, nous avons fait notre part de travail pour engager résolument le FIDA dans la voie qui lui permettra d'accroître son impact dans les régions où les besoins sont les plus criants, à savoir les zones rurales des pays en développement. Mais notre mission ne s'arrête pas là. Il ne nous reste que neuf années pour concrétiser les objectifs de développement durable. Il nous faut donc poursuivre notre action afin de défendre et de promouvoir la mission du FIDA, d'apporter à l'institution un appui concret et de combler le déficit d'investissement dans le développement rural.

Sur ces mots, je déclare close cette quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs.

Il est possible de consulter les annexes en cliquant sur les liens ci-dessous.

**Annexe I** [Ordre du jour et programme de la session](#)

**Annexe II** [Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-quatrième session](#)

**Annexe III** [Liens vers les séquences en ligne de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs](#)

Enregistrements vidéo du [premier jour](#) et du [deuxième jour](#)

**Annexe IV** [Délégations à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs](#)

**Annexe V** [Liste des documents soumis à la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs](#)